

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2536 - MERCREDI 17 FÉVRIER 2016



Une vue du boulevard du 30 Juin le 16 février

Stratégies politiques
Le spectre de la
ville morte a plané
sur Kinshasa

L'appel à la désobéissance populaire et pacifique s'est avéré un véritable test pour l'opposition. Celle-ci s'en est tirée avec plus ou moins de bonheur tout en défiant le gouvernement et les forces de l'ordre qui avaient appelé les Kinois à se rendre au travail. Du nord au sud, de l'est à l'ouest de Kinshasa, les activités ont tourné au ralenti dans plusieurs secteurs, conséquence du mot d'ordre de la « ville-morte » décrété par les principaux partis politiques de l'opposition. Au

centre-ville, plusieurs commerces sont restés fermés jusqu'en début d'après-midi. Le flux quotidien d'écoliers et collégiens en uniformes bleu et blanc avait déserté les rues et le transport s'est avéré un casse-tête pour de nombreux Kinois, quoique la présence des bus Transco pris pour cible, à certains endroits, par des jeunes surexcités tentent de dissuader d'autres compatriotes consciencieux à gagner leur lieu de travail.

Page 13

Vie des partis

Les alliés d'Étienne Tshisekedi créent le « Front du peuple »

Cette plate-forme, qui se veut un rassemblement de toutes les forces politiques et sociales acquises au changement démocratique, vise le triomphe des principes et les valeurs incarnés par son autorité morale, le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). À la clôture le 15 février des travaux de la première Convention politique de leur plate-forme, les alliés d'Étienne Tshisekedi ont été invités à intérioriser les principes et les valeurs incarnés par leur autorité morale, lesquels principes et valeurs fondent

aujourd'hui leur identité.

Parmi les résolutions prises au cours de cette convention, les alliés d'Étienne Tshisekedi ont notamment retenu de lutter, par tous les moyens légaux, pour obtenir le dialogue sous le format prôné par le « lider maximo » dans la feuille de route de l'UDPS et ce, sous la médiation de la communauté internationale.

Page 12



Lisanga Bonganga lisant le discours de clôture des travaux

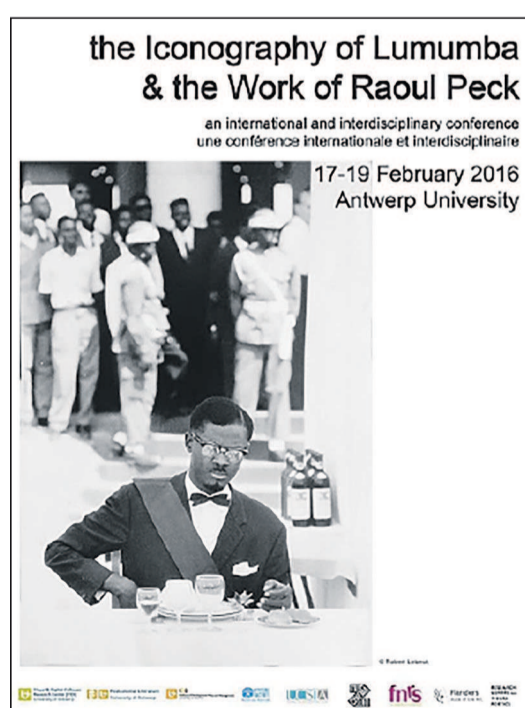
MÉDIAS

FFJ exige le rétablissement
immédiat du signal de RFI

Dans un communiqué signé le 16 février, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) constate que le signal de Radio France internationale (RFI) en RDC a été coupé dans la matinée du même jour dès 4 heures du matin (heure locale). Des sources concordantes, il ressort qu'il s'agit d'une mesure conservatoire prise par le gouvernement provincial de Kinshasa alors qu'à Bukavu, le même constat a été fait.

La coupure du signal de RFI serait liée, à en croire d'autres sources, à ses reportages en boucle sur la journée « ville morte » décrétée par l'opposition et la société civile appelant au respect de la Constitution. Considérant que l'acte posé par l'exécutif provincial de Kinshasa est constitutif d'entrave à la libre circulation de l'information, l'ONG demande aux autorités de rétablir le signal de RFI au nom du droit du public à l'information.

Page 12



ANVERS

Une conférence
internationale
consacrée à Patrice
Lumumba

Le colloque intitulé « The Iconography of Lumumba and the Work of Raoul Peck » se déroule du 17 au 19 février à l'université d'Anvers. Le réalisateur Raoul Peck sera le principal orateur de cette conférence internationale bilingue. La figure de Patrice Lumumba, explique-t-on, oscille entre diabolisation et béatification. Néanmoins, l'espace entre ces deux pôles opposés a été approprié par différentes expressions artistiques comme la peinture, la musique, la photographie, le théâtre et le cinéma. La conférence rassemblera des chercheurs et artistes qui travaillent autour de l'iconographie de Lumumba et de l'œuvre cinématographique de Raoul Peck. Une exposition et une rétrospective de l'œuvre de Peck seront aussi au menu.

L'affiche de la conférence

Page 14

ÉDITORIAL

Stratégie

Alors que l'élection présidentielle approche à grands pas, la stratégie de l'opposition dite « radicale » se précise. Elle vise, semble-t-il, après un ralliement de façade au processus électoral généré par la nouvelle Constitution, à mettre par avance en doute les résultats du scrutin et, par conséquent, à en préparer le boycott.

À travers les prises de position des principaux leaders de cette frange de la classe politique congolaise, il apparaît clairement que la tactique des « radicaux » vise à déconsidérer l'élection avant même que celle-ci se déroule. Convaincus – à juste titre il faut le reconnaître – que si Denis Sassou N'Gusso se représente, comme c'est probable, les Congolais se prononceront massivement pour lui les tenants de la ligne « dure » pensent que la seule arme qui leur reste est d'appeler les citoyens, quelques jours avant la tenue du scrutin, à ne pas se rendre dans les bureaux de vote sous prétexte que l'organisation de celui-ci ne serait pas conforme aux règles démocratiques. Selon diverses sources, cette même tactique serait à l'origine des candidatures qui se sont multipliées ces derniers jours et dont certaines apparaissent quelque peu surprenantes ; elle permettrait, en effet, à ces personnalités de se retirer de façon spectaculaire au dernier moment afin de décrédibiliser le scrutin et de faire croire que l'opposition radicale a une réelle assise populaire.

Cette stratégie est bien évidemment suicidaire car elle n'empêchera pas l'élection présidentielle de se dérouler comme prévu et confirmera de façon crue la très faible représentativité de l'opposition. Mais elle est perçue apparemment par ceux et celles qui la mènent comme un moyen ultime d'exister sur la scène publique et, surtout, de se faire entendre des grands médias internationaux qui tendent complaisamment vers eux micros et caméras ; avec, peut-être aussi, ce qui serait plus grave, l'idée de mobiliser la rue autour d'eux pour contraindre les pouvoirs publics à différer l'échéance du 20 mars.

Dans un pareil contexte il revient aux pouvoirs publics de prouver dès à présent que l'organisation du scrutin du 20 mars sera bien conforme aux principes de l'Etat de droit. Plus que jamais, par conséquent, l'information, la communication devraient figurer au centre des préoccupations de la puissance publique.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Gaspard Kaya contre la candidature de Tsaty Mabiala

Le tenant des Upadesiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes de Pascal Lissouba, le sénateur Gaspard Kaya Magane a invité le 16 février à Brazzaville, au cours d'un point de presse, les militants et cadres de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) à ne pas porter leurs suffrages au candidat Pascal Tsaty Mabiala.



Le sénateur Gaspard Kaya Magane

Il a justifié son appel par le fait que le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala est parmi les cadres de l'opposition ayant contesté le dialogue de Sibiti et le changement de la Constitution. « Nous nous posons la question de savoir pourquoi il a sanctionné ceux qui ont participé aux consultations présidentielles et au dialogue de Sibiti alors qu'ils n'ont fait que déblayer la voie

qui lui permet royalement aujourd'hui de participer à l'élection présidentielle du 20 mars », a-t-il déclaré.

Le sénateur a estimé que le candidat de l'Upads à l'élection présidentielle manque d'assise populaire et porte, a-t-il insisté, un lourd passif politique en sa qualité, d'ancien ministre de la guerre ayant ordonné, a-t-il renchérit, sans l'accord du chef suprême des armées

de l'époque, le bombardement ciblé de certains quartiers de Brazzaville lors des violences politiques qu'a connu le Congo de juin à octobre 1997.

« Pascal Tsaty Mabiala ne pourra obtenir des suffrages de ces populations. De même, en tant que faucon implacable et illuminé, il a été de ceux qui ont décidé du déclenchement de la guerre tribalo-ethnique qui a opposé les ressortissants des pays du Niari et à ceux du Pool. Ces derniers ne pourront lui faire confiance et lui accorder leurs suffrages à l'occasion du scrutin du 20 mars », a-t-il indiqué.

Il a mis à profit ces retrouvailles avec la presse pour contester les sanctions infligées contre certains militants et cadres de l'Upads à l'issue de la dernière réunion du conseil national du parti. « Je vous informe qu'au terme des fondamentaux de l'Upads, parallélisme de forme oblige, les membres du conseil national, du bureau politique et du secrétariat national étant élus par le congrès, seule cette instance suprême du parti est compétente pour les exclure », a-t-il expliqué.

Le sénateur Gaspard Kaya Magane a informé les journalistes que depuis l'élection de Pascal Tsaty Mabiala à la tête de l'Upads, le parti est en train de s'enfoncer progressivement. Il a conclu son propos en rappelant l'existence de deux courants diamétralement opposés au sein de l'Upads.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le PCT et la DRD formalisent leur relation

Le Parti congolais du travail (PCT) et la Dynamique républicaine pour le développement ont signé, le 16 février à Brazzaville, un protocole d'accord dans la perspective de l'élection présidentielle de mars prochain.

Cet accord a été ficelé avec pour principal objectif: de porter Denis Sassou N'Gusso à la victoire le 20 mars prochain. Pour l'essentiel, ces deux partis de la majorité présidentielle se sont engagés à participer aux élections à venir en alliés ; s'obligent à s'accorder sur une stratégie électorale avant chaque scrutin et à mobiliser des électeurs en faveur des candidats communs. Ainsi, ils ont convenu de répartir de manière consensuelle les responsabilités en tenant compte du poids électoral de chaque formation politique au niveau du Parlement, de l'exécutif, des collectivités locales et des autres institutions de la République. À l'effet de sauvegarder leur relation de confiance, les deux partis s'interdisent de conclure des accords séparés avec d'autres partenaires dès lors que ceux-ci sont contraires aux objectifs visés par cet accord.

« Aujourd'hui, nous avons résolu de dépasser le cadre de la relation informelle. Dès lors, nous nous sommes engagés à agir ensemble, à aborder ensemble toutes les questions liées au combat politique. Nous devons créer

la base d'une action efficace, commune et porteuse... Et que partout nous portions le même message... nous ayons une préoccupation, la victoire le 20 mars », a déclaré

Cela s'est traduit par notre combat commun, par notre engagement pour permettre à notre pays de traverser des moments d'incompréhension et parfois des moments

difficiles. Nous avons une communauté de destin. En unissant aujourd'hui nos efforts de façon formelle avec le PCT, il nous appartient ensemble d'affronter les défis de l'heure et de nous projeter

de passage institutionnel à la nouvelle République. Et la première étape, c'est l'élection présidentielle de mars prochain ». Les deux partis entretiennent des relations de coopération



Les participants (à droite).

le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, avant de donner rendez-vous sur le terrain. Et le président de la DRD, Hellot Matson Mampouya d'affirmer : « Nous avons une appartenance politique partagée.

de créer son propre parti suite à des dissensions au sein du MCDDI. Par cet acte, Hellot Matson Mampouya a voulu renouveler officiellement cet engagement.

de créer son propre parti suite à des dissensions au sein du MCDDI. Par cet acte, Hellot Matson Mampouya a voulu renouveler officiellement cet engagement.

de créer son propre parti suite à des dissensions au sein du MCDDI. Par cet acte, Hellot Matson Mampouya a voulu renouveler officiellement cet engagement.

Josiane Mambou Loukoula

VIE ASSOCIATIVE

Naissance d'une nouvelle association : la Dynamique pour le renouveau

Cette nouvelle association politique à dominance juvénile, a fait sa sortie officielle le 13 février à l'hôtel de ville de Brazzaville. Elle est affiliée à la majorité présidentielle et vise entre autres à préserver la stabilité du pays, reconforter l'unité nationale et garantir les valeurs de justice.

La Dynamique pour le renouveau, selon ses responsables a été créée pour contribuer à la construction du pays ainsi qu'à la bonne marche de la cité. Dirigée par Lévy Younès Ambvouli, la nouvelle association s'appuie sur la culture démocratique et les valeurs de justice et de développement.

« La Dynamique pour le renouveau a décidé de faire sa sortie officielle en s'appuyant sur les grands principes fondamentaux de la République qui définissent les droits et devoirs des citoyens, fixent les formes d'organisation et les règles de fonctionnement de l'Etat, tout en y apportant une touche nouvelle », a souligné le président exécutif national de la DR, Lévy Younès Ambvouli. Quoiqu'encore jeune dans la sphère politique, la DR milite pour la culture de paix et de développement. Elle entend remettre le peuple au centre de toutes les attentions, instaurer un dialogue franc avec les populations, prendre en compte leurs doléances afin d'apporter des solutions idoines.

La Dynamique pour le renouveau s'est engagée à soutenir le président Denis Sassou N'Gusso, pour lequel elle sollicite la candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Pour soutenir son candidat, la DR a organisé, séance tenante, une quête dont le montant obtenu n'a pas été communiqué.

Firmin Oyé

EAU POTABLE

La SNDE annule l'augmentation annoncée de sa facturation

Dans un communiqué publié le 16 février, à l'issue d'une réunion du staff, la direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), qui annonçait l'augmentation de ses forfaits de facturation, de 12.700 FCFA à 16.500 FCFA, à Brazzaville et à Pointe-Noire, est revenue sur sa décision.

des excuses à ses abonnés, pour le désagrément causé, mais sans éclairer la lanterne de l'opinion sur les motivations qui l'ont poussé à revoir sa décision.

« Compte tenu des difficultés techniques rencontrées sur le logiciel de gestion clientèle, dans la mise en œuvre de la nouvelle facturation, la

de facturation annoncé le vendredi 12 février pour les ménages de maintenir le forfait de facturation des ménages à la somme de 12.700FCFA », relève ce communiqué.

Dans sa décision initiale, qui d'ailleurs a suscité des remous dans les quartiers, la SNDE annonçait la hausse substantielle des frais de facturation, qui devraient passer systématiquement de 12.700FCFA à 16.500 FCFA, soit un ajustement de 3000 FCFA, sur le montant initial.

Cet ajustement annoncé ne concernait que les abonnés des deux plus grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire. Selon les responsables de cette société, cette augmentation serait justifiée, entre autres, par le fait que les tarifs de la SNDE sont restés inchangés depuis 1994, soit 22 ans déjà à ce jour.

« Le tarif de l'eau n'a pas augmenté depuis 1994, soit 22 ans aujourd'hui. L'eau est gratuite à la SNDE, mais son traitement coûte très cher; sans compter son transport jusqu'aux domiciles. Il faut ajouter la maintenance et le renouvellement des équipements », affirmait le directeur commercial adjoint de la SNDE, Modeste Essami, qui annonçait l'augmentation de la facture. Il faut rappeler que, hormis les frais de facture, la SNDE avait déjà revu à la hausse les frais d'abonnement.

Firmin Oyé



Louis Patrice Ngagnon visitant les installations de la SNDE (photo d'archive)

Dans ce communiqué publié en présence du directeur général de cette société publique, Louis Patrice Ngagnon, la SNDE a commencé par présenter

direction générale de la SNDE, réunie ce jour mardi 16 février 2016, a décidé d'annuler l'ajustement des forfaits

MOBILISATION SOCIALE

Eugénie Opou approuve la création d'une brigade d'animation féminine à Mfilou

L'administrateur-maire de Mfilou, 7^e arrondissement de Brazzaville, Eugénie Opou, a assisté le 11 février, à la sortie officielle de la brigade féminine d'animation et de mobilisation.

L'objectif de ces femmes est d'accompagner les initiatives de l'administrateur-maire dans toutes les activités sociopolitiques. Quant à celle de rassembler ces femmes, autour de l'administrateur-maire, elle est du coordonnateur des chefs de treize quartiers de Mfilou, Jean Rahn Malanda. « Nous sommes là pour impulser nos communautés à exécuter les directives et les orientations de l'administrateur-maire. Lorsqu'on mobilise, on éduque en même temps. Nous sommes très préoccupés pour éduquer contre les antivaleurs. Notre administrateur-maire doit être bien consciente qu'elle bénéficie de notre soutien », a expliqué Jean Rahn Malanda.

La brigade féminine d'animation et de mobilisation va aussi travailler de manière coordonnée pour atteindre des groupes spécifiques de personnes au moyen des messages prévus. En d'autres termes, la mobilisation sociale de ces femmes vise à faciliter le changement à travers une série d'acteurs engagés dans des efforts interdépendants et complémentaires.

Par ailleurs, l'administrateur-maire de Mfilou, Eugénie Opou, a encouragé ces femmes à se faire inscrire sur les listes électorales et à renforcer les initiatives d'assainissement dans les quartiers. « Faites un peu comme font les autres ailleurs. Femmes, allez vous faire enrôler en amenant avec vous mari, frères, sœurs et enfants. Je ne me sens plus seule parce que vous êtes à mes côtés. Chaque fois j'aurai besoin de vous pour m'accompagner. Pour le moment et au regard de l'actualité, je vous demande de participer à l'enrôlement parce que les femmes ne doivent pas être les dernières », a-t-elle indiqué.

Devant la population, Eugénie Opou s'est appesantie sur l'importance des ressources humaines. Pour approuver cette organisation féminine, elle a rappelé un dicton africain qui souligne la cohabitation sine qua non des hommes et des femmes, avant d'ajouter : « La femme est le pilier de toute la société, elle est proche de tout grand homme. La femme est la première éducatrice de l'enfant et de toute la société, elle est porteuse de valeur et de responsabilité ». Très émue par la mise en œuvre de cette brigade féminine d'animation et de mobilisation, Eugénie Opou, a improvisé et entonné une chanson en dialecte téké ayant pour refrain : « biyalouya » qui, veut dire nous venons à tes côtés pour t'accompagner.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DU COMMERCE

Les commerçants outillés pour faire face aux contrôleurs véreux

Afin de permettre aux commerçants de pouvoir se défendre face aux contrôleurs véreux qui se présentent à eux, le ministère du Commerce et des approvisionnements a informé ces acteurs des procédures de contrôle commercial et de recouvrement des amendes. L'exposé a été présenté par le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Tsondé Mondzie.

« Je vous invite à vous approprier les différentes règles qui régissent l'activité commerciale dans notre pays, afin de ne pas prêter le flan aux contrôleurs véreux. Les services ont été instruits de mettre à votre disposition le maximum d'informations commerciales par un dialogue permanent », a déclaré le ministre du Commerce et des approvisionnements, Landry Kolélas.

En effet, l'état des lieux fait par les services de tutelle a révélé quelques insuffisances dues au chevauchement des missions entre les services, le non-respect des procédures de travail notamment le contrôle et le recouvrement des amendes. Les incohérences dans les attributions des services font partie des manquements constatés.

« Au terme de ce bilan, j'ai pris l'engagement de corriger, avec vous, les différentes imperfections repérées, pour avoir un

cadre de travail mieux approprié », a souligné le ministre du Commerce.

Interpellant les cadres de son



Une vue des commerçants lors de la rencontre avec le ministre

département à accomplir leur mission, celle de veiller à la protection du consommateur et à la loyauté des actes de commerce pour le bien-être de la population et le développement des affaires, le ministre a relevé : « Mon propos a valeur d'avertissement général, je se-

rai intransigeant envers quiconque oserait violer les règles en vigueur. Les récalcitrants se verront retirer leur serment et n'exerceront plus, alors plus jamais dans les services de contrôle et d'enquête commerciale ».

Rappelons qu'en janvier dernier, un climat malsain a régné entre

le ministère du Commerce, précisément la direction générale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales et le syndicat des commerçants du Congo. Ce dernier dénonçait des antivaleurs des contrôleurs commerciaux.

Lopelle Mboussa Gassia



AÉROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE AÉROGARE FRET AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage :

AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 - Brazzaville - Congo
Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage : société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales : construction d'un bâtiment de 4500 m SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.
Tranches : le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.

Une entreprise pourra être membre de plusieurs groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres : 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché : le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement.

Les capacités financières des groupements seront notamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de

consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure : Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements :

Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte.

La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante : galia.matsouma@aerco-cg.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2016

INFRASTRUCTURES

Le quartier Maman Mboulé doté d'un marché moderne

Situé au quartier 68, le marché Maman Mboulé a été inauguré le 16 février par le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Nguélonde, en présence de la députée de la 5^e circonscription électorale de Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, initiatrice du projet

Promesse de campagne de la députée de Talangai 5, lors des élections législatives de 2012, le marché moderne de Maman Mboulé est devenu une réalité. En effet, délocalisé en 2012, ce marché de 919 tables fixées a été construit par le gouvernement grâce au plaidoyer de Claudia Ikia Sassou N'Guesso, afin d'améliorer les conditions d'exercice des activités commerciales des vendeurs et vendeuses.

Les travaux exécutés par une société chinoise ont permis de sortir de terre quatre pavillons constitués chacun de quatre colonnes, 54 tables fixées en béton. On y trouve également une bache à eau alimentée par la Société nationale de distribution d'eau, un forage d'une capacité maximale susceptible d'alimenter tout un quartier. Il y a aussi quatre bureaux administratifs non équipés ; des latrines publiques et administratives ainsi qu'un lieu de stockage des ordures.

Selon le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibela, qui a présenté les caractéristiques techniques de cet ouvrage dont les travaux ont duré près de trois ans, ce marché qui porte le nom de la mère de l'an-



Une façade du marché Maman Mboulé ; crédit photo Adiac

cienn président de la République, Marien Nguabi (1969-1977) est d'un intérêt capital. Il contribue, a-t-il laissé entendre, de manière significative, à la création des emplois.

Représentant son collègue de Talangai empêché, l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel

Ganongo, a rappelé que Maman Mboulé était le quartier le plus grand et le plus peuplé du 6^e arrondissement. Il est, a-t-il dit, de notoriété publique que le marché est un lieu d'échanges entre dif-

de vivre-ensemble », espère Marcel Ganongo, traduisant la gratitude des bénéficiaires à l'égard de leur députée qui a tout mis en œuvre pour l'aboutissement du projet.

marché de l'Intendance. Abordée par la presse, Claudia Ikia Sassou N'Guesso est revenue sur ses motivations. « Je suis contente d'avoir réalisé cette promesse. Il ne s'agit pas de mon argent, je suis allée voir les Grands travaux pour la construction de ce marché qui ne figurait pas sur la liste des projets à construire à moyen terme. Pendant la campagne électorale, j'avais dit aux populations que j'allais plaider pour qu'on puisse avoir un marché digne, moderne. Je me suis battue auprès des Grands travaux pour que ce projet soit réalisé », a confié la députée élue de Talangai 5.

Selon des informations reçues, certaines personnes ont payé une somme de 25 000 FCFA pour avoir une place dans le marché. Une initiative appréciée par le chef du quartier 68, Bernard Kani Okoua. « Le marché est comme une maison à louer, on ne la prend pas sans verser une caution en quelque sorte, d'où les 25 000 FCFA dont le but est d'éviter que tout le monde vienne. Il n'y a que 919 places, il est impossible de recevoir tous les 300 000 habitants, au cas où ils venaient occuper une place », a-t-il indiqué, souhaitant que les 919 places soient utilisées à bon escient.

Notons qu'après l'inauguration de ce marché, le grand problème reste l'évacuation des eaux autour de l'infrastructure afin d'éviter l'écroulement et l'engloutissement des murs.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

La société Afritek offre une salle informatisée à la Fondation Perspectives d'Avenir

La salle informatisée, basée au lycée Chaminade, a été offerte par la société Afritek à la Fondation Perspectives d'Avenir dans le cadre d'un don inscrit au programme des actions de cette société.

Le matériel informatique est composé d'une vingtaine d'ordinateurs complets (unité centrale, écran, clavier, souris) mis à la disposition des élèves. Il est également possible de connecter un périphérique USB afin d'effectuer divers travaux. Un écran de plus grande taille est également mis à leur disposition. A l'issue de la visite de cette salle informatique, Thione Niang, l'un des Managers partenaire de la Fondation Perspectives d'Avenir, a expliqué : « La Fondation Perspectives d'Avenir est sur la même lancée de ce que nous faisons. Parce que c'est l'investissement pour le futur du Congo et de l'Afrique, notamment de la jeunesse africaine ».

Et d'ajouter : « Tout ce qu'on fait dans le continent qui touche la jeunesse, nous touche. D'abord on est jeune, on croit à l'Afrique, on est optimiste pour le futur du continent. C'est pourquoi on est là, notamment pour soutenir ce que Denis Christel Sassou Nguesso est en train de faire à la jeunesse à travers sa fondation. C'est là, le début d'une longue collaboration ».

Guillaume Ondzé

VENTE

Voiture de marque Toyota Yarhis «Gasoil» en super bon état.

Prix : 4 millions de FCFA

Contact : 06 666 70 65

férents acteurs d'une communauté donnée. « La cérémonie de ce jour met un terme, à n'en point douter, à l'impatience mêlée d'incertitude des populations des quartiers bénéficiaires quant au fonctionnement de leur marché. Le quartier 68 Maman Mboulé étant le plus peuplé de notre circonscription administrative, nous osons croire qu'en ces lieux, vont naître des valeurs de fraternité, de communauté et

«Je suis contente d'avoir réalisé cette promesse»

Profitant de la présence du président du conseil municipal et départemental de Brazzaville à cette cérémonie, le représentant de Privat Frédéric Ndeké a posé les doléances de la population de Talangai en cette année. Elles se résument à l'inauguration du nouveau siège de l'arrondissement 6 Talangai et de l'accélération des travaux de finition du

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CFM, un centre de formation fantôme ?

Difficile de répondre à cette question d'autant plus que les étudiants ayant pris une inscription au Centre de formation des métiers (CFM), National Group, branche de Brazzaville, viennent de lancer un avis de recherche de leur directeur, Lekwis Malalou Brant, qui serait porté disparu depuis quelques jours.

Ils sont une cinquantaine de jeunes congolais à avoir pris l'inscription au CFM pour une formation en technicien fibre optique, moyennant une somme de 100 000 FCFA (frais d'inscription) et 200 000 FCFA (frais de scolarisation par mois). Après plus de trois mois de scolarisation en dents de scie, ils se disent être escroqués par le promoteur. « La fibre optique étant un enjeu technologique majeur en ce début du 3^e millénaire, une cinquantaine de jeunes sont victimes d'une escroquerie organisée par le CFM, situé à Brazzaville, sur l'avenue Charles De Gaulles, précisément dans les locaux du Conseil national de la jeunesse », indiquent-ils dans une correspondance adressée à notre rédaction.

Selon eux, ce centre de formation qui prétend former des cadres en fibre optique ne dispose d'aucune salle informatique ni de laboratoire pour les travaux pratiques. De

plus, il ne serait pas reconnu par le gouvernement, notamment les ministères des Enseignements et des Postes et télécommunications. « Nous voyons notre rêve être brisé, celui d'avoir une certification internationale en technicien fibre optique avec un emploi obligatoire à la fin de la formation », se plaignent-ils, lançant un avis de recherche de Lekwis Brant Malalou.

En effet, ces étudiants dont certains sont des fonctionnaires reprochent, entre autres, au promoteur du centre, le non-respect du calendrier académique, du volume horaire des matières, de l'emploi du temps des cours et le changement abusif des encadreurs. Il ne respecterait pas également le contrat de paiement des encadreurs. « La qualité de l'enseignement est médiocre car il nous a été prévu 75% de pratique et 25% de théorie, mais ce fut le contraire car le centre ne dispose de rien pour

la pratique. Jusque-là, nous n'avons bénéficié d'aucune qualification pendant les trois premiers modules », dénoncent-ils.

La formation en fibre optique qui devrait commencer le 16 décembre, ont-ils rappelé, a finalement commencé le 1^{er} février pour ne durer que cinq jours. « En effet, prévue pour douze semaines, cette formation s'est brusquement arrêtée le 6 février lorsque les experts en fibre optique, venus de la France sont rentrés précipitamment au pays car, selon l'adjoint de Malalou, son chef avait fait un faux virement bancaire au patron de ces experts qui est à Paris. Comprenez qu'il était tombé sur un escroc, il aurait vite rappelé ses experts », ont-ils poursuivi, demandant l'implication des autorités congolaises, notamment celles en charge des questions d'éducation. Le ministère des Postes et télécommunications devrait également être vigilant d'autant plus que l'on apprend que l'un des conseillers du ministre avait pris part à la cérémonie de lancement des activités de ce centre le 6 octobre 2015. Affaire à suivre !

P.W.D.

AFRIQUE DÉVELOPPEMENT

Agriculture et électricité au cœur de la 4^e édition du forum de Casablanca

La capitale économique du Maroc, Casablanca, accueillera du 25 au 26 février la 4^e édition du Forum international Afrique développement auquel plus de 1200 participants composés d'opérateurs économiques et institutionnels africains et internationaux de plus de 20 pays y prendront part.

Initié en 2010 par le groupe Attijariwafa bank, ce rendez-vous d'affaires de portée continentale est co-organisé, depuis la 3^e édition tenue en 2015, en partenariat avec Maroc-Export. Pour cette année, il se tient sous le thème « Agriculture et électrification : mobiliser les énergies ». Il s'inscrit dans le cadre de la coopération sud-sud et offre aux hommes d'affaires africains et aux dirigeants des pays d'Afrique subsaharienne une opportunité de présenter des projets d'investissement à caractère public ou privé, en vue de la création des joint-ventures.

La 4^e édition du Forum International Afrique Développement se veut centrée sur les fondamentaux du continent dans un contexte où plus de 60% de la population africaine n'a pas accès à l'électricité, et plus de 50% souffre de malnutrition tandis que le continent dispose de 800 millions d'hectares de terres arables non exploitées.

« Cette année, le Forum Afrique Développement se voit dans l'obligation de relancer à nouveau la réflexion et l'échange



autour de deux thématiques essentielles pour notre continent : l'agriculture et l'électrification. Deux pans essentiels pour la croissance économique et l'amélioration du bien-être du citoyen africain », précisent les organisateurs.

En effet, devenue annuelle en 2015, la rencontre de Casablanca promeut la promotion des investissements et la coopération Sud-Sud. L'objectif visé est de répertorier les projets d'investissement sur le continent afin de leur offrir plus de visibilité.

Le marché de l'investissement, une opportunité pour les pays africains

Parallèlement au thème de l'Agriculture et l'Électrification, l'un des temps forts de cette édition 2016 sera le « Marché de l'Investissement ». Une thématique où certains pays africains seront mis en avant afin de présenter les opportunités d'investissements dans leurs pays. Comme lors des précédentes éditions, le forum accorde une place de choix aux rencontres « B to B » qui permettent aux différents participants, invités et entrepreneurs ou opérateurs économiques de

rencontrer leurs homologues africains et détecter ainsi les différents opportunités d'investissement en Afrique et à l'international.



Les organisateurs du Forum

Véritable plate-forme d'échange, de partage et de convergence de vues sur les diverses questions d'intérêt général, le forum Afrique développement donne la preuve, au regard des thématiques développées depuis sa première édition, que le développement de l'Afrique impose un mécanisme de coordination des stratégies, cela à travers une coexistence de synergies régionales.

Considéré également, à plus d'un titre comme le baromètre africain permettant d'évaluer les stratégies envisagées pour un partenariat économique porteur et plus

dynamique, le forum focalisera ses actions sur des secteurs porteurs de croissance tels : l'énergie, l'agro-industrie et les infrastructures comme porteurs de développement. D'où la nécessité d'envisager des investissements innovants capables de financer ces projets.

À la quête de potentiels investisseurs pour mettre en musique son projet de diversification de l'économie, le Congo, un des pays souvent le moins représenté au plus haut niveau a tout intérêt de saisir cette opportunité pour présenter son plan de développement économique d'autant plus que sa principale source de revenu (le pétrole) va de mal en pis.

« Les décideurs congolais sont à un train de retard sur l'évolution du secteur privé. Nombreux sont ceux de nos dirigeants qui n'ont pas encore compris, de manière pratique, la dynamique du secteur privé, moteur de croissance. Je suis vraiment désolé qu'aucun ministre n'ait fait le déplacement alors qu'ils ont été invités », s'était indigné le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville, Paul Obambi, lors de la 3^e édition.

Guy-Gervais Kitina

ONU

L'ancien secrétaire général Boutros Boutros-Ghali est mort

L'ancien secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, qui avait présidé l'organisation pendant la période trouble des guerres au Rwanda et dans les Balkans, est mort à l'âge de 93 ans, a annoncé mardi l'organisation.

« Nous avons été informés que l'ancien secrétaire général Boutros Boutros-Ghali est décédé », a déclaré l'ambassadeur vénézuélien Rafael Ramirez, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU durant le mois de février.

Selon un porte-parole de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali s'est éteint au Caire.

Le diplomate égyptien avait été le premier Africain à accéder au poste de secrétaire général, une fonction qu'il avait occupée entre 1992 et 1996.

Né le 14 novembre 1922 au Caire, Boutros Boutros-Ghali était issu d'une grande famille de la minorité chrétienne copte d'Égypte. Son grand-père, assassiné en 1910, avait été Premier ministre. Après avoir fait la majeure partie de ses études à Paris, il était devenu professeur de droit à l'université du Caire et avait publié de nombreux ouvrages traitant des relations internationales.

Boutros Boutros-Ghali avait ensuite été nommé ministre d'État aux Affaires étrangères en octobre 1977 sous le président Anouar al-Sadate. Durant ses 14 ans en poste, il a notamment joué un rôle clef dans la conclusion des accords de paix égypto-israéliens initiés à Camp David en 1978 et signés un an plus tard. Spécialiste des rapports Nord-Sud, Boutros Boutros-Ghali avait été le principal artisan de la politique africaine de l'Égypte.

Elu à l'ONU dans l'euphorie de la fin de la Guerre froide et de l'après guerre du Golfe, il a dû faire face à de sérieuses crises, avec des conflits en ex-Yougos-

lavie, en Somalie, au Moyen-Orient et le génocide au Rwanda.

Après la mort en Somalie de 18 soldats américains fin 1993 et les reculs des Nations unies dans les dossiers de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda, il avait été pris comme bouc émissaire, en particulier par les États-Unis qui avaient mis un veto à sa réélection et



Ancien secrétaire général de l'ONU et de la Francophonie, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, s'est éteint mardi à l'âge de 93 ans (crédits photo Cris Bouroncle/AFP)

soutenu le ghanéen Kofi Annan.

L'ambassadrice américaine à l'ONU, Madeleine Albright, avait accusé à l'époque M. Boutros Boutros-Ghali de ne pas avoir réussi à réformer l'organisation pour la rendre plus efficace. Mais le principal intéressé avait, lui, eu le sentiment d'avoir été puni pour avoir condamné des opérations israéliennes dans le sud du Liban et poussé certains pays à payer leurs arriérés.

« Boutros Boutros-Ghali a consacré sa vie à promouvoir des idéaux d'un monde plus juste, plus pacifique et plus équitable, d'une mondialisation démocratique et de la solidarité Sud-Sud », a déclaré mardi Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, branche de l'ONU chargée de promouvoir la paix par l'éducation, la science et la culture.

Après son passage aux Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, un brillant intellectuel francophone et francophile, avait été le premier secrétaire général de la Francophonie, de 1997 à 2002.

AFP

CENTRAFRIQUE

Les défis du nouveau commandant des Casques bleus de la Minusca

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé récemment le Sénégalais, Balla Keïta, commandant de la composante militaire de la mission onusienne en RCA, en remplacement du Camerounais Martin Chomou Tumenta, décédé depuis le 30 novembre 2015.

Le général Keïta prend fonction dans un pays qui tente de sortir de deux ans de guerre civile, où la mission onusienne est confrontée à une crise de confiance suite aux multiples allégations d'abus sexuels sur les mineurs centrafricains. Qu'à cela ne tienne. Avec ses quarante années d'expérience militaire, le général Keïta va tenter de rassurer les opérations en cours, notamment la protection de la population civile contre les attaques des groupes armés, le désarmement des multiples milices armées, ainsi que la contribution au rétablissement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

Son expertise sera sollicitée pour deux dossiers majeurs de sortie de crise en RCA : l'encadrement en vue de la restructuration des forces de Défense et de sécurité et le Programme désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants. Lors du Forum de paix et de réconciliation à Bangui, les Centrafricains ont réclamé à l'unanimité la réhabilitation des Forces armées centrafricaines (Faca) disparues dans la nature depuis le renversement, en mars 2013, de l'ancien président François Bozizé. « L'ultime exigence, redonner force aux soldats centrafricains pour assurer la défense territoriale », avait martelé lors d'une marche pacifique, en

novembre passé, le président du parlement transitoire, Alexandre Ferdinand Nguéndet.

Des cris d'alarme ne pouvant laisser un officier comme Balla Kiéta indifférent. Né le 25 avril 1956 à Malilounda, le général sénégalais ayant exercé dans son pays les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre, directeur de l'information et des relations publiques des armées, a servi entre 2013 et 2015 en qualité de commandant adjoint de l'Opération de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour (MINUAD), après avoir occupé le poste de commandant de secteur pour l'État du Darfour occidental pour la même force (2007-2010). Il a également été Inspecteur général des forces armées sénégalaises, de 2012 à 2013.

Le général Balla a également des connexions dans la sous-région Afrique centrale. Diplômé d'état-major, il a partagé ses cours avec l'actuel président rwandais Paul Kagamé. Il a été chef de corps du Bataillon des commandos à deux reprises. Le 31 juillet 2002, le lieutenant-colonel Balla Keïta est nommé directeur de l'information et des relations publiques des armées, en remplacement du colonel Abouabrine Dièye, en mission à l'étranger.

Fiacre Kombo



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)



AVIS DE CONCOURS

RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENCADREMENT MOYEN A LA BEAC

La BEAC organise un concours en vue de recruter, après une période de stage probatoire d'une durée n'excédant pas 3 mois, des Agents d'Encadrement Moyens (AEM). **Le concours est ouvert exclusivement aux ressortissants des 6 Etats membres de la CEMAC jouissant de leurs droits civiques et âgés de 35 ans au plus au 1^{er} février 2016.**

Pour tous les métiers de la Banque, une bonne maîtrise des **outils bureautique** est nécessaire : Word et Excel ainsi que la maîtrise **des logiciels spécialisés du métier.**

Les Agents recrutés sont appelés à servir en priorité dans leur pays d'origine. Les candidats sont priés de ne postuler que pour les postes ouverts dans leurs pays respectifs.

Pour le CONGO, les postes ouverts sont les suivants :

1	Technicien Graphiste Maquettiste (pré-presse)	1 poste	BEAC.01-16@apave.com
	- BTS en Communication visuelle, Edition ou Industrie Graphique		
2	Technicien Graphiste - Conducteur de machines OFFSET	1 poste	BEAC.02-16@apave.com
	- BTS en Industrie Graphique option réalisation de produits imprimés ou Edition ou BTS /DUT en électrotechnique / électromécanique avec au moins une année d'expérience exigée en imprimerie		
3	Secrétaires de Direction	2 postes	BEAC.06-16@apave.com
	- BTS Secrétariat / Assistante de Direction, DUT Gestion et Administration des Entreprises, DUT en Gestion administrative et commerciale, Licence professionnelle Assistante de Direction		
4	Electrotechnicien	1 poste	BEAC.07-16@apave.com
	- BTS, DUT en électrotechnique		
5	Electromécanicien	1 poste	BEAC.08-16@apave.com
	- BTS, DUT en électromécanique		
6	Gestionnaires – Analystes Financiers	2 postes	BEAC.010-16@apave.com
	- Licence ou Licence Professionnelle en Sciences de Gestion, Banque-Finance.		

NB. Chaque candidat doit postuler **pour UN SEUL METIER, et UNIQUEMENT si des POSTES sont OUVERTS dans leur pays d'origine.**

Composition des dossiers : Formulaire de candidature (Word) suivant le modèle téléchargeable sur le site www.apaveinternational-consulting.com, Copie certifiée conforme du diplôme requis, copie de la pièce d'identité. Les pièces jointes ne devront pas excéder 9 Mo au total. Un extrait de casier judiciaire sera demandé ultérieurement aux candidats admissibles aux épreuves orales.

Dépôt des candidatures : par voie électronique à l'adresse dédiée **Avant le 29 Février 2016 à 23h59.**

LE **No ET LE LIBELLE** du métier et le **pays d'origine** doivent être portés dans l'**objet de l'email**.

Seuls les dossiers de candidature conformes seront analysés. Les dossiers expédiés en plusieurs envois ne seront pas considérés.

Seuls les candidats dont les dossiers sont éligibles seront contactés.

Paris

Au départ de Brazzaville

à partir de

500 000

* FR CFA TTC
A/R



* Période de vente jusqu'au 28 février et la durée de transport jusqu'au 31 Mai 2016.



المخطوط الملكية المغربية

royal air maroc

Les ailes du Maroc



Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



FLÉAU DE CANCERS

Les appels à la lutte concertée se multiplient

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, s'est félicité le 15 février à Brazzaville, au cours de la clôture de l'atelier de formation à la gestion de la douleur et des soins palliatifs, de la nouvelle forme de solidarité pour combattre les cancers.

La rencontre a réuni les experts de vingt-trois pays d'Afrique et d'Europe qui ont partagé leurs expériences

pour atténuer la douleur des malades atteints du cancer.

Parlant de ce fléau, le ministre Georges Moyen a notifié que :

« les pays africains ont été caractérisés par une proportion supérieure à 75% de malades vus à des stades avancés ».

Ajoutant que « La dimension citoyenne des questions de santé apparaît et impose le développement d'une nouvelle solidarité au bénéfice des communautés et des personnes vulnérables ».

Entre participants, les

cancers est le plus souvent tardif.

« Ce retard est occasionné par l'ignorance des malades, la pauvreté et leur inaccessibilité aux services de santé spécialisé », a notifié Jean Felix Peko, représentant du registre

« Ce retard est occasionné par l'ignorance des malades, la pauvreté et leur inaccessibilité aux services de santé spécialisé »,

échanges ont porté sur les mécanismes de la douleur, la radiothérapie antalgique, les soins palliatifs, la pratique extrahospitalière des soins palliatifs, le rôle des organisations non gouvernementales dans la prise en charge, l'enseignement des soins palliatifs, l'expérience de l'accompagnement à Brazzaville et le mécanisme de défense des soignants.

Ils ont notifié, qu'au Congo comme dans beaucoup de pays africains, la prise en charge des cancers est difficile à cause de l'inaccessibilité à certains médicaments, la nature chronique de la maladie cancéreuse et par le fait qu'un taux de 70% de diagnostic des

des cancers de Brazzaville. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2015, le cancer a enregistré plus de quinze millions de nouveaux cas, plus de huit millions de décès et, en 2025, il y aura plus de dix-neuf millions de nouveaux cas occasionnant ainsi plus de onze millions de morts.

Ainsi donc, le représentant de l'Alliance mondiale contre le cancer et de l'Association francophone des soins de support, Alexis Burnod, a appelé tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les cancers à consolider leurs efforts pour combattre ces fléaux.

Fortuné Ibara



Les participants à l'atelier de formation à la gestion de la douleur et des soins palliatifs (Adiac)

FESPAM

Des réformes en vue, vingt et un an après

Le commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Hugues Gervais Ondaïe, a échangé avec les professionnels de la musique sur la préparation d'une nouvelle feuille de route du Fespam vingt et un an après sa création.

Créé en 1996, le Fespam est une institution publique à caractère culturel et scientifique placée sous l'égide de l'Union africaine (UA). Il a pour mission la mise en œuvre des objectifs de l'Union africaine et de la République du Congo en matière de promotion culturelle, artistique et scientifique de la musique africaine.

Vingt et un an après sa création, le Fespam présente quelques manquements qui méritent d'être corrigés. Dans cette perspective, le commissariat général, conscient du fait que la réussite d'un festival, dépend de sa préparation a décidé d'engager très tôt les préparatifs de la prochaine édition.

La rencontre avec l'ensemble des acteurs de la filière musique, un état des lieux sur le fonctionnement de ce festival ont été faits. Cet état des lieux débouchera sur la mise en œuvre d'une nouvelle vision managériale et opérationnelle du commissariat général du Fespam.

« Lors de notre installation, le



L'équipe dirigeante du Fespam

ministre Okiemy nous a prescrit une mission particulière qui consiste à mettre en place une nouvelle gouvernance

pour notre festival. il s'agit donc pour nous d'apporter des réformes en profondeur. Et il n'est pas question de nous

chose à dire, des suggestions à faire et des critiques à formuler », a indiqué Hughes Ondaïe. Les professionnels de la mu-

sique ont plaidé pour plusieurs points parmi lesquels : les cachets des artistes locaux qui sont le plus souvent très bas par rapport à ceux des artistes internationaux. Le volet formation et communication a également constitué une préoccupation de différents intervenants. « On ne voit rien après le Fespam, plus de vie. Il est nécessaire que le Fespam soit en partenariat avec les autres nations pour permettre la promotion artistique », ont-ils déclaré.

Les suggestions faites par les professionnels de la musique constitueront l'ossature des réformes à engager. Par ailleurs le commissaire général du Fespam a profité de cette rencontre pour transmettre aux professionnels de la musique, l'appel du ministre de la Culture et des arts ; un appel à s'inscrire dans la dynamique de paix et de l'unité nationale.

Cette réunion entre le commissariat général du Fespam et les professionnels de la musique s'est achevée par le dévoilement de la maquette de la future cité du Fespam.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Finlande, 3^e journée de la Coupe de la Ligue, groupe A

David Bitsindou était de retour, après son absence pour grippe lors de la deuxième journée (2-0 à KuPS), lors du déplacement du PS Kemi chez la SJK. Aligné sur la droite de la défense, il a bien tenu son couloir. Aurait pu être sanctionné d'une main, certes involontaire, avant d'être remplacé à la 68^e. Le score était alors vierge. Mais la SJK ouvre le score à la 92^e, laissant de gros regrets aux Kings de PS Kemi. Toutefois, le promu occupe une satisfaisante 2^e place avec 6 points et une longueur de retard sur la SJK.

Grèce, 22^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua n'était pas dans le groupe de Plataniakos, qui remporte une précieuse victoire chez le Panthrakikos Komotini (2-0). Désormais 7^e, Plataniakos compte 27 points et met 4 longueurs entre lui et la zone rouge.

Israël, 23^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Mavis Tchibota ouvre le score pour l'Hapoel Kfar Saba qui l'emporte 2-0 sur le terrain de l'Ironi Kiryat Shmona. Son troisième but de la saison, inscrit de fort belle manière: un one-two pour entrer dans la surface, un contrôle du gauche et une pichenette du droit pour conclure. Kfar Saba remonte à la 8^e place avec 29 points. Et ne compte plus qu'un point de retard sur la 6^e place, synonyme de play-offs.

Israël, 24^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire, chute chez le Maccabi Ahi Nazareth (0-1). Et recule à la 12^e place avec 5 points de retard sur la 8^e.

Italie, 26^e journée, 2^e division

Amoindri par une douleur au genou, Dominique Malonga est resté sur le banc lors du match nul de Pro Vercelli à Crotone (1-1). L'équipe de l'interna-



Troisième but de la saison pour Mavis Tchibota qui permet à Kfar Saba de garder espoir dans la course à une qualification européenne (droits réservés)

tional congolais a été réduite à dix à la 35^e minute.

Italie, 22^e journée, 3^e division, groupe C

Pagani et Ravy Tsouka Dozi, titulaire, rapportent le point du nul de leur déplacement à Messine (2-2). Une rencontre ponctuée par une expulsion de part et d'autre. Pagani, qui totalise 7 victoires, 9 nuls et 6 défaites, est 8^e avec 29 points.

Italie, 18^e journée, championnat des réserves, groupe B

Senna Miangué était titulaire lors du carton de la Primavera de l'Inter Milan à Cesena (3-0). La réserve de l'Inter revient ainsi à 1 point du leader, Cagliari.

Ligue 1, 26^e journée

Cette 26^e journée a débuté vendredi soir avec le match Rennes-Angers. En phase de reprise, Fodé Doré était absent, tandis qu'Arnold Bouka Mou-

tu était sur le banc au coup d'envoi. Lancé à la 54^e, au poste de milieu gauche, il effectue une entrée neutre (11 ballons joués, 5 gagnés, 4 perdus, 40% de passes réussies). Et alors que Rennes pousse en fin de match, l'ancien Amiénois joue de malchance sur un ultime corner : le ballon, tiré de la droite par Ntep, rebondit sur son épaule et finit au fond des filets (91^e). Rennes l'emporte et Angers enchaîne un troisième revers consécutif.

A la conquête d'une troisième victoire de rang, Reims bute face à Bastia (0-1) à cause d'une grossière faute de main de Placide. Si Prince Oniangué était titulaire, Thievy Bifouma a débuté sur le banc. Entré à la 46^e, il reprend un corner d'une frappe en pivot, captée par Vincensini. A la 70^e, il est fauché dans la surface par Cahuzac, mais l'arbitre ne siffle pas le penalty, pourtant évident. A la 90^e, c'est au tour du capitaine des Diabes rouges de se mettre en évidence par une demi-volée de l'extérieur de

la surface, trop axiale pour tromper le gardien corse. Dans les ultimes secondes, après un débordement de Bifouma, agrémenté d'un grand pont sur Modesto, Prince Oniangué est à la réception d'un centre, mais sa tête fuit le cadre. Un match frustrant pour le Stade de Reims et ses deux Diabes rouges. Notons qu'ils ont tous deux été avertis (Oniangué pour un coup de coude sur Cioni à la 55^e et Bifouma à la 87^e pour avoir discuté une décision arbitrale).

Dans les rangs bastiais, Christopher Maboulou était absent sur blessure.

Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe de Monaco, auteur du nul 1-1 à Saint-Etienne.

Sans Jules Iloki, non retenu, Nantes bat Lorient 2-1.

Monaco conserve sa seconde place avec six points d'avance sur Nice, le 3^e. Nantes double Angers et, est désormais 6^e avec 39 points. Le SCO est 8^e avec 37 points, suivi par Bastia, 12^e avec 34 points. Dix-septième avec 29 points, Reims reste sous la menace du Gazelec, premier reléguable.

Ligue 2, 26^e journée

Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 63^e lors du match nul de Laval à Bourg-en-Bresse (0-0). Kévin Koubemba était écarté du groupe lors du succès de Brest à Niort (2-1). Suspendu après son expulsion avec la réserve face à Aurillac, Fernand Mayembo était absent dans les rangs des Chamois. Depuis les tribunes, Hugo Konongo a assisté au match nul de Créteil contre Tours (2-2).

Au stade de l'Abbé Deschamps, Auxerre partage les points avec Nancy (2-2). Ni Hardy Binguila, ni Charlevy Mabila n'étaient convoqués dans le groupe de l'AJA. A Nancy, en revanche, Brice Samba junior et Christ-Emmanuel Maouassa étaient sur le banc de touche, tandis que Badila et Mabella étaient laissés à disposition de la réserve. Notons que l'ASNL a été réduite à dix à la 22^e.

Entré à la 61^e, Dylan Bahamboula n'a pu changer le cours du match nul du Paris FC face à Nîmes (0-0). Au classement, Nancy est deuxième, à trois points du leader dijonnais, mais à six de Metz, le troisième. Auxerre est 7^e à dix points des Lorrains, suivi de Brest, 9^e avec 36 points. Laval reste bloqué dans le ventre mou (13^e) avec 31 points, tandis que Créteil et le Paris FC sont reléguables avec 24 et 18 points.

Camille Delourme



LES CONTRADICTIONS À LA FÉCOKET

Le ministre des Sports calme le jeu

Les conseillers fédéraux et le président de la Fédération congolaise de Basketball (Fecoket), Firmin Dinga, étaient à couteaux tirés. Dans le souci de réussir l'Afro-basket que le Congo abritera l'année prochaine, Léon Alfred Opimbat a appelé les deux parties à regarder ensemble dans la même direction, en attendant la tenue de l'Assemblée générale électorale...



Le ministre des Sports avec les basketteurs (Photo d'archives) Crédit photo Adiac

Il n'y aura plus de brouille entre les pétitionnaires et Firmin Dinga. À l'issue d'une réunion avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, en effet, les angles ont été arrondis. Les deux parties retravailleront main dans la main. Un comité de suivi a d'ailleurs été mis en place. Celui-ci est composé de deux membres

de la fédération : le président et le deuxième vice-président représentant les conseillers pétitionnaires, trois membres du ministère de tutelle et les deux autres pour le compte du Comité olympique national et

sportif congolais. Les conseillers fédéraux ont reproché à Firmin Dinga la confiscation des fonds de la fédération. A en croire le premier Commissaire aux comptes, Victor Bokotoko,

Firmin Dinga assure lui-même à la fois les fonctions d'ordonnateur, de cassier et de payeur en tenant à distance la trésorerie. L'encaissement frauduleux des fonds reçus des sponsors et le montant non connu du

bureau, le refus « catégorique » de produire des rapports de missions liés aux différentes participations à l'Afro basket notamment en 2013 à Abidjan et en 2015 à Yaoundé et par le détournement pur et simple des fonds relatifs au paiement des frais d'assurance à hauteur de 11 millions de francs Cfa devant couvrir les risques de sinistres des membres de la délégation congolaise à la phase finale de l'Afro basket à Abidjan sont des raisons qui allongent le chapelet des accusations portées contre Firmin Dinga par les conseillers fédéraux. Aujourd'hui, cette réalité n'appartient plus qu'au passé, le ministre des Sports ayant mis de l'eau dans leur vin.

Rominique Nerplat Makaya

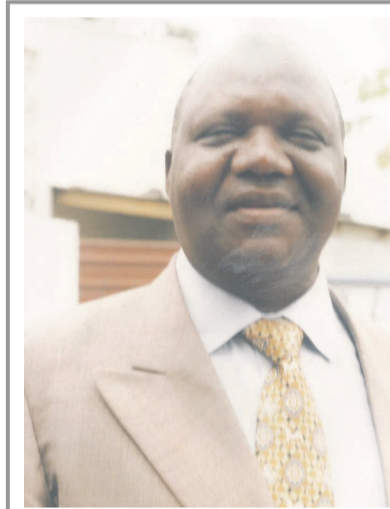
NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui sa fille et servante Ramatoulaye Sylla « Rama », dans la nuit du 10 au 11 février 2016.

Elle a été inhumée à Dakar le 14 février courant.

Puissent toutes celles et tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître prier le Très-Haut pour que son âme repose en paix qu'elle soit élevée à la félicité et à la gloire célestes.

Colonel Rémy
Ayayos-Ikounga



Mme Louvouézo née Ndzikabaka Jacqueline, la famille Djambou, les enfants Louvouézo Gyslain, Edwige, Aymar et Sylja, ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux et père, Sylvestre Louvouézo, agent retraité d'Agip Recherches (ENI-Congo), survenu à Pointe-Noire, le vendredi 12 février 2016 à la suite d'une longue et pénible maladie. La veillée mortuaire se tient au Fond Tié-Tié, derrière l'école Ndaka-Susu. L'inhumation aura lieu le vendredi 19 février à 14h au cimetière de Vindoulou.

Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Robert Koutoupo, Clarisse Onze et Okass Okana ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès inopiné de leur fils Koutoupo B. Noël Chancel El Hassan, survenu le 9 février 2016 à l'hôpital central des Armées de Dolisie.

La veillée mortuaire se tient au n°41, rue Bayas à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



ANNIVERSAIRE

Un an de plus, c'est un pas vers la sagesse, la sérénité vers la perfection en quelque sorte... Que chaque instant de cette journée contribue à faire régner la joie dans mon cœur. Dans notre monde, tout change, mais une chose reste certaine: vous (Prosper Elengui Obaka et Antoinette Somboko) resterez toujours mes parents, au delà des mots, du temps et de la distance.

En cet heureux jour qu'est mon anniversaire, c'est avec affection que moi, Ghylène Prestige Edith Victoire Obaka Bassoussou, je vous convie le mercredi 17 février 2016, à 16 heures précises, à partager mon gâteau d'anniversaire.

Lieu : n°143, rue Mon pays quartier Petit-Chose

Soyez les bienvenus



Carte exigée

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market

<http://www.newafricanmagazine.com/subscribe/>

VIE DES PARTIS

Les alliés d'Étienne Tshisekedi se réunissent au sein du « Front du peuple »

La plate-forme, qui se veut un rassemblement de toutes les forces politiques et sociales acquises au changement démocratique, vise le triomphe des principes et valeurs incarnés par son autorité morale, le lider maximo et président de l'UDPS.

Les alliés du président Étienne Tshisekedi ont clôturé, le 15 février, au Centre d'étude pour l'action sociale les travaux de la première convention politique de leur plate-forme, le « Front populaire ». Lesdits travaux, qui ont commencé le 28 janvier, se sont déroulés sur le thème « *Identité des alliés du président Étienne Tshisekedi et dialogue transparent et inclusif* ». À la clôture de cette première convention politique, le coordonnateur et porte-parole de ce regroupement politique, l'honorable Jean-Pierre Lisanga Bonganga a indiqué que cet exercice a obligé les alliés du président Étienne Tshisekedi à interioriser les principes et valeurs incarnés par leur Autorité morale et qui fondent, aujourd'hui,

leur identité. « *Cette première convention politique a été vécue par les alliés du président Étienne Tshisekedi comme un moment privilégié d'une réflexion collective, mieux une opportunité désignée pour porter un regard mieux informé et plus éclairé sur le dialogue politique que nous voulons transparent, associant les deux parties prenantes congolaises avec la médiation de la communauté internationale* », a-t-il souligné.

Pour l'honorable Lisanga Bonganga, en effet, après de longs débats animés et constructifs, la synthèse à laquelle les alliés du président Étienne Tshisekedi sont parvenus, à la clôture des travaux de leur premier convention politique, est la preuve qu'ils restent mobilisés et rassemblés autour de leur autorité morale. Si les alliés du président Étienne Tshisekedi



Une vue de la tribune

ont décidé jusqu'au bout de réussir cette synthèse, a-t-il dit. C'est parce qu'ils avaient la conviction qu'il est impossible d'affronter les défis de l'heure en ordre dispersé et qu'aucun combat ne sera gagné avec des organisations désunies.

Le dialogue transparent et inclusif

Parmi les résolutions de cette convention, les alliés d'Étienne Tshisekedi ont notamment retenu de lutter par tous les moyens légaux pour obtenir le dialogue sur le format retenu par le lider maximo dans la feuille de route

de l'UDPS, sous la médiation de la communauté internationale. Ils ont également prôné le compromis politique (le consensus) comme élément de négociation alors qu'ils ont aussi plaidé pour un chronogramme de la mise en œuvre de ce compromis. « *Sur le chemin de la croix qui nous mène vers l'alternance démocratique, le dialogue, tel que prôné par le président Étienne Tshisekedi, reste la seule voie royale pour permettre au peuple congolais d'avoir droit*

aux élections crédibles et apaisées », a soutenu l'honorable Lisanga Bonganga.

Les alliés du président Étienne Tshisekedi se sont également engagés notamment à lutter pour l'instauration de la démocratie au pays, à assurer l'alternance démocratique pour le respect des droits et libertés, à veiller à la gestion transparente de la chose publique et à sceller un pacte populaire autour d'Étienne Tshisekedi, etc.

Se joindre à la « journée ville morte »

À l'occasion de la célébration des « martyrs de la démocratie », le coordonnateur et porte-parole du Front populaire a appelé tous les alliés du président Tshisekedi à cette journée commémorative décrétée journée ville morte. Pour Lisanga Bonganga, cette action devrait permettre de transmettre, dans la méditation, à ces martyrs l'expression de leur affection et de leur gratitude.

Lucien Dianzenza

CINEF

La troisième édition s'ouvre aux séries télévisées

Dans son nouvel appel à films lancé début février en perspective de son événement cinématographique qui se tiendra en juin prochain, l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) fait savoir qu'elle s'intéresse à ce type de réalisation pour lequel elle a procédé au lancement d'un appel à projet.

Jusqu'à la dernière édition qui s'est tenue l'an dernier, l'AFCC ne jurait que sur les courts et moyens métrages de fiction et de documentaire. Désormais, elle tient également à offrir un espace à la série télévisée. Telle est la nouveauté de l'édition 2016 du Festival international du cinéma au féminin, Cinef. Du reste, l'association souligne que ce nouvel appel à projet donne suite « *aux résolutions adoptées lors de la seconde édition, lesquelles résolutions visent l'amélioration de la qualité de la production des séries télévisées et aussi à booster sa production en plus grande quantité* ».

Tout un nouveau programme a été conçu autour de cette idée ambitieuse qui entend se déployer lors des journées dénommées « Sambole ». À cette occasion, il est prévu que les porteurs des projets les défendent face à une assemblée de professionnels du métier, parmi lesquels se compteront notamment producteurs, réalisateurs, sponsors et bailleur des fonds.

Par ailleurs, il est bon de savoir que les journées « Sambole » auront pour préalable un atelier consacré essentiellement à l'amélioration de la qualité des projets. Ce, en vue d'en assurer une meilleure présentation à ce moment. Dès lors, les critères d'éligibilité énoncés spécifient les éléments que doivent compor-

ter le dossier accompagné d'une lettre de motivation martelant sur le fait que le projet doit être écrit en bon français. Il est à envoyer à l'adresse ci-après : « *afcc.kin@gmail.com* », avant le 31 mars. Et dans l'ensemble l'on devra y retrouver nécessairement : « *La présentation des personnages, un synopsis général et celui de chaque épisode. Le thème, la durée, le ton, le nombre d'épisodes, la description des lieux et autres informations pouvant être utiles relatives au tournage* » devront aussi y figurer. D'un point de vue administratif, il y a autre chose encore à glisser dans le dossier, à savoir le CV du concepteur et des auteurs.

Une condition sine qua non

L'AFCC joint une condition majeure stipulant que « le (la) candidat (e) doit résider en Afrique centrale durant le Cinef 2016 prévu du 18 au 25 Juin ». Cette condition se comprend d'autant mieux qu'il est programmé en cette période. on souligne : « *Un atelier de trois jours consacré à peaufiner les projets des séries sélectionnées. Ces séances d'écriture permettront de les affiner afin que le projet soit clair, précis et attrayant* ». Quitte à rappeler ici que c'est dans le but de mettre toutes les chances du côté des candidats lors de la présentation et défense de leurs projets aux producteurs, bailleurs de fonds,

télévisions locales et étrangères lors des fameux « Sambole ».

L'AFCC tient à rappeler que, comme d'ordinaire, pour prétendre répondre à l'appel à candidature, les films ont l'obligation d'être produits ou/et réalisés par des femmes. Les films réalisés par les hommes seront admis à la condition qu'ils placent les femmes au centre de leur histoire. Les films qui entendent s'inscrire ont le choix entre la « *Compétition congolaise* » et la « *Compétition africaine* ». Dans le premier cas sont attendus des films de réalisation locale. On spécifie : « *Dont la durée est de 1 à 26 min* ». Tandis que pour le second, il est fait appel à « *des films de 27 à 52 min* ». Quant aux films produits en dehors du continent africain, ils seront programmés dans une sélection hors compétition, souligne l'AFCC.

Les critères de sélection sont énoncés de la sorte : « *Les films doivent être réalisés après 2013 et doivent être tournés en HD* ». Les supports DVD des réalisations doivent être envoyés à l'adresse suivante : « *2, avenue de la paix Limete/Socopao à Kinshasa - RDC* ».

Ce, avant le 5 avril 2016. Quant à la fiche technique contenant toutes les informations du film, ils sont à faire suivre par courrier électronique à : *afcc.kin@gmail.com*

Nioni Masela

MÉDIAS

FFJ exige le rétablissement immédiat du signal de RFI

Pour cette ONG, qui a condamné la coupure de ce signal, l'acte posé par le gouvernement de Kinshasa est constitutif d'entrave à la libre circulation de l'information.

Dans un communiqué du 16 février, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a fait constater que le signal de Radio France internationale (RFI) en RDC a été coupé dans la matinée du même jour. « *Dès quatre heures du matin (heure locale), nous avons constaté que la radio n'émettait plus. À la place, c'est un brouillage* », aurait témoigné à FFJ un auditeur de Kinshasa. Alors qu'une source locale proche de RFI qui a requis l'anonymat a également admis à cette ONG que « *le gouvernement provincial de Kinshasa a dit avoir coupé le signal* », tout en soulignant qu'il s'agissait d'une mesure conservatoire alors qu'à Bukavu, le signal a aussi été coupé.

Certaines autres sources ont rapporté à FFJ que la coupure du signal de RFI est liée à ses reportages en boucle sur la journée « ville morte », décrétée par l'opposition et la société civile, appelant au respect de la Constitution qui n'autorise plus au président Kabila, arrivé au terme de son second mandat, d'en briguer un troisième fin 2016. « *Nous demandons aux autorités de rétablir le signal de RFI au nom du droit du public à l'information. L'acte posé par le gouvernement de Kinshasa est constitutif d'entrave à la libre circulation de l'information* », a appuyé cette ONG.

FFJ a rappelé que de juillet 2009 à octobre 2010, Kinshasa avait totalement coupé le signal de RFI en RDC, sur décision du ministre chargé des Médias qui reprochait à cette radio de « *démoraliser* » l'armée alors que RFI a été, en outre, visée par la même décision au lendemain des élections générales de 2011. Le gouvernement, a expliqué FFJ, reprochait à la station de radio sa manière de traiter « *la situation post-électorale dans le pays* ».

RFI avait également fait l'objet, le 3 avril 2014, des menaces de fermeture de son relais sur le territoire de la RDC. FFJ a souligné que le ministre des Médias, Lambert Mende Omalanga, lors d'une conférence de presse donnée à Kinshasa, reprochait à RFI d'avoir affirmé, dans ses analyses, que « *les Fardc et ceux qui les dirigent seraient complices des FDLR* ». Selon cette ONG, le gouvernement disait avoir jugé inacceptables les propos de RFI qui « *seraient de nature à occulter, d'une part, les nombreux efforts déployés pour mettre un terme à l'existence des FDLR sur le territoire et, d'autre part, les enjeux qui expliquent la récurrence des séditions, des sévices et des agressions qui n'ont que trop duré* ».

L.D.

SANTÉ

Matata Ponyo pose la première pierre de construction de l'entrepôt du PEV

Le programme élargi de vaccination (PEV) disposera bientôt d'un entrepôt moderne pour la conservation des vaccins et autres intrants secs de vaccination.

Le Premier ministre Matata Ponyo a posé la première pierre de construction de cet entrepôt, qui sera érigé dans l'enceinte de l'hôpital général de référence de Kinkole dans la commune de la Nsele, lundi, dans l'enceinte de cette formation médicale. C'était en présence notamment des ministres de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, de la Fonction publique, de l'Agriculture, des médecins inspecteurs provinciaux, des directeurs des programmes spécialisés du ministère de la Santé publique, des représentants des organismes de l'ONU.

Le financement de la construction de cet entrepôt de Kinshasa et de trois autres prévus à Lubumbashi, à Kisangani et à Ilebo est assuré par l'Alliance mondiale pour l'immunisation et le vaccin pour un montant évalué à treize millions de dollars américains en dehors de leurs équipements.

Selon les explications du ministre de la Santé publique, le Dr

Félix Kabange Numbi, l'entrepôt de Kinshasa mesurera 5000 m². Il sera composé deux parties. Une partie froide avec une capacité de 234 m³ et une partie sèche de 10 000 m³. Cet entrepôt sera informatisé avec un serveur central capable de contrôler les températures et les stocks des vaccins de plusieurs chambres froides à travers le pays.

Les travaux de construction de l'entrepôt de la ville de Kinshasa seront exécutés par l'entreprise AEC. Le ministère de la Santé publique est le maître d'ouvrage tandis que l'Unicef est le maître d'ouvrage délégué.

Pour le représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve, le chantier qui est inauguré ainsi que les autres chantiers qui verront le jour permettront « de doter le pays de capacités permettant de stocker des quantités toujours plus importantes de vaccins, du fait de l'introduction de nouveaux vaccins, de l'accroissement continu de la population d'enfant et de l'extension des services de vaccination ». Pascal Villeneuve d'ajouter : « La pose de la première pierre va marquer le début d'une belle aventure, laquelle aventure ne verra son apogée que dans la



le premier ministre pose la première pierre de construction de l'entrepôt

satisfaction de voir, année par année, de nouvelles cohortes d'enfants grandir en bonne santé sans crainte de voir leur potentiel irrémédiablement perdu à cause de maladies évitables par la vaccination ».

Le représentant de l'Unicef a, par ailleurs, salué les efforts de la RDC dans la lutte contre la polio et dans la réduction de la mortalité infantile-juvénile. Pour lui, ces succès ne doivent pas nous satisfaire du statu quo. Au contraire, ils doivent ouvrir la voie à de nouveaux succès. C'est ce qu'a bien compris la RDC en voulant se doter des infrastructures et d'équipements visant à garantir la qualité des vaccins.

Remise des ambulances et jeeps
En sus de la cérémonie de la pose de la première pierre de construction de l'entrepôt du PEV, Matata Ponyo a procédé à la remise des ambulances médicalisées et des jeeps aux provinces. Cela dans le cadre du programme gouvernemental d'équipement des structures sanitaires. A en croire le Dr Félix Kabange Numbi, il s'agit de dix-neuf véhicules de supervision et de coordination dont cinq sont destinées aux organisations de la société civile, six au niveau central et huit pour les antennes du programme élargi de vaccination. À ce jour, grâce au PESS, sept cent centres de santé et cent trente-deux hôpitaux ont été

équipés et dotés en médicaments essentiels, trente-quatre centres de santé ont été construits, soixante-seize centres de santé sont en construction, soixante-dix ambulances distribuées et plusieurs autres milliers de personnel médicaux formés. « Tout ceci sur le financement propre du gouvernement », fait savoir le ministre de la Santé publique.

Pour la deuxième phase de la distribution des ambulances médicalisées, au total 70 ambulances ont été achetées par le gouvernement dont 43 seront distribuées comme suit la ville de Kinshasa 6 ambulances ; Maniema 7 ; Kwanango 3 ; Kwilu 2 ; Maindombe 1 ; Équateur 2 ; Mongala 2, Tshuapa 1 ; Nord Ubangi 1 ; Kasai central 4, Kasai 2, Sankuru 2 ; Lomami 3 et Kasai Oriental 1. Le Dr Félix Kabange Numbi a demandé aux bénéficiaires de ces ambulances et jeeps d'en faire bon usage. « Ces ambulances sont destinées au transport des malades uniquement et aucun autre usage ne sera toléré. Nous demandons aux utilisateurs de préserver ce patrimoine commun qui fait de la révolution de la modernité une réalité dans le secteur de la santé ».

Aline Nzuzi

STRATÉGIES POLITIQUES

Le spectre de la ville-morte a plané sur Kinshasa

L'appel à la désobéissance populaire et pacifique s'est avéré un véritable test pour l'opposition qui s'en est tirée avec plus ou moins de bonheur tout en défiant le gouvernement et les forces de l'ordre qui avaient appelé les Kinois à se rendre au travail.

Journée tout à fait particulière que le 16 février à Kinshasa qui n'a pas connu son ambiance habituelle. Les activités ont tourné au ralenti dans plusieurs secteurs, conséquence du mot d'ordre de la « ville-morte » décrété par les principaux partis politiques de l'opposition regroupés au sein de trois grandes plates-formes, en l'occurrence le G7, la Dynamique de l'opposition et le Front citoyen 2016. La plupart des Kinois, redoutant d'éventuels dérapages, ont préféré rester chez eux. Le spectre des violences de janvier 2015 hantait encore les esprits au point de dissuader beaucoup d'entre eux à ne pas prendre le risque de sortir. Les plus téméraires se sont recrutés essentiellement parmi ceux qui prestent dans les services publics. Ils n'étaient pas tenus de respecter le mot d'ordre face aux menaces et intimidations dont ils étaient l'objet la veille de la part de leurs responsables enclins à sanctionner toute absence au lieu de travail le 16 février. Des listes de présence étaient censées être établies pour identifier les éventuels récalcitrants.

Pendant ce temps, le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi est monté au créneau pour souligner le caractère ouvrable de la journée du 16 février qui n'est pas comptabilisé comme jour férié. Le commissaire provincial de police/ ville de Kinshasa a renchéri en mettant en garde tous ceux qui empêcheraient les autres de se rendre à leur poste de travail. Nonobstant tous ces appels à la conscience des Kinois, ces derniers,



Place de la gare

dans leur large majorité, ont préféré passer la journée à domicile. La plupart d'écoles n'ont pas ouvert, la consigne ayant déjà été donnée la veille aux parents de garder leurs enfants à la maison. Le flux quotidien d'écoliers et collégiens en uniformes bleu-blanc avait déserté les rues.

La circulation était quasi paralysée aux premières heures de la matinée. Mis à part les bus Transco qui sillonnaient les artères de Kinshasa en quête des passagers qui se faisaient du reste désirer et quelques rares taxis-motos, sans oublier les fameux bus 207 mis en ligne pour le besoin de la cause, la plupart des particuliers ont préféré garer leurs véhicules, le temps d'observer l'évolution de la situation. Ce qui a compliqué la mobilité de nombreux Kinois obligés de faire le pied par petits groupes pour atteindre leur lieu de travail.

Dans des carrefours réputés bruyants tels que le rond-point Ngaba, Victoire ou encore Kintambo Magasin, Place Pascal et ailleurs, l'ambiance était inhabituelle. Des éléments de police déployés dans des endroits stratégiques étaient à peine visibles, question peut-être de ne pas rajouter à la psychose générale. Au centre-ville, l'activité économique a tourné au ralenti. C'est de manière progressive, au fur et à mesure que le spectre de la

« ville-morte » s'éloignait, que des magasins et boutiques ont repris leur service. Quelques jeunes instrumentalisés ont dû s'en prendre aux bus Transco qui ont essuyé des jets de projectiles au niveau du Pont Matete, renseignement des témoins. Sur l'avenue Huileries à Ligwala et même sur le prolongement du boulevard Lumumba dans la partie est de la ville, des jeunes surexcités ont brûlé des pneus avant d'être dispersés par la police.

La majorité qui avait programmé une marche le même jour avait dû décommander en dernière minute sa manifestation, prise de vitesse par une opposition un peu mieux inspirée. C'est en début d'après-midi que, timidement, la vie a commencé à reprendre son cours normal dans la capitale qui vient d'expérimenter là une vieille recette de l'opposition des années Mobutu. Pour ses initiateurs, ce mouvement de désobéissance populaire et pacifique visait essentiellement à envoyer un message à la coalition au pouvoir et à la communauté internationale selon lequel les Congolais sont hostiles à toute violation de la Constitution et s'attachent à l'organisation des élections dans les délais constitutionnels, soit avant fin 2016, et à l'alternance démocratique.

Alain Diasso

UDPS

La Ligue des jeunes ne jure que par le dialogue

La structure du parti vient, par ailleurs, de décréter une mobilisation générale de toute la jeunesse congolaise dans le cadre de la lutte pour le triomphe de la démocratie et de la liberté.

En marge de la commémoration du 34e anniversaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), la jeunesse de ce parti est montée au créneau pour donner sa position en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. C'est au siège du parti que le vice-président de la Ligue des jeunes de l'UDPS s'est exprimé récemment en martelant sur l'implication de sa structure dans la lutte pour le triomphe des idéaux démocratiques. Prônant l'alternance au sommet de l'État par le biais des élections devant se tenir dans les délais constitutionnels, la jeunesse de l'UDPS vient de décréter une grande croisade visant la matérialisation de cet objectif.

D'où l'intérêt qu'elle accorde à la tenue du dialogue inclusif qui, selon David Mukeba, devra se tenir conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies y relative et sous la médiation Internationale. Et si ce forum national n'est pas convoqué selon leurs prévisions, les jeunes de l'UDPS se disent prêts à prendre leurs responsabilités « pour faire échec à cette énième tentative de perpétuer la crise ».

Décidée à apporter sa contribution à la lutte du parti pour la concrétisation de l'alternance politique, la jeunesse de l'UDPS estime que le dialogue serait propice pour décanter la crise politique actuelle et atténuer les effets pervers pouvant résulter d'une tentative de déstabilisation des institutions.

Concernant le calendrier rendu public dernièrement par la Commission électorale nationale indépendante fixant les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces au 26 mars courant, la Ligue des jeunes de l'UDPS le trouve inopportun étant entendu que le chronogramme électoral définitif sortira du dialogue.

A.D.

INTERVIEW

Léonard-Emile Ognimba : « Repositionner le groupe ACP équivaut à revoir sa vision, ses missions et ses priorités »

Originaire du Congo-Brazzaville, l'ambassadeur Léonard-Emile Ognimba est le sous-secrétaire chargé des questions politiques et du développement humain, du groupe des États ACP. À l'approche du prochain sommet au mois de mai-juin et de la fin de l'accord de Cotonou, prévue pour 2020, il estime qu'il faut faire la nécessaire évaluation de l'impact qu'a eu ce partenariat.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Léonard-Emile Ognimba : Je suis diplomate de carrière. J'ai travaillé au Congo au ministère des Affaires étrangères et à la présidence de la République, avant d'être affecté, dans les années 80, à l'ambassade du Congo à Addis-Abeba en qualité de conseiller. De là, j'ai intégré l'OUA – aujourd'hui Union africaine - où j'ai évolué pendant plus de 25 ans. Par la suite, j'ai été nommé ambassadeur du Congo en Afrique du Sud. De là, j'ai rejoint le Secrétariat général du groupe des États ACP à Bruxelles. J'occupe ce poste depuis trois mois.

LDB : vous êtes actuellement le sous-secrétaire général des ACP chargé des affaires politiques et du développement humain. En quoi consiste votre travail ?

LEO : Je m'occupe des affaires politiques et essentiellement du troisième pilier de l'accord de Cotonou. Les piliers fondamentaux de l'accord sont le commerce, la coopération au développement et le dialogue politique. Je fais le suivi de ce dialogue qui se déroule fondamentalement au niveau des États. C'est un dialogue régulier. Le Congo participe également à ce processus qui consiste notamment à consulter régulièrement l'Union européenne, ou vice versa, sur des sujets d'intérêt

commun. Au-delà, nous faisons également le suivi de l'article 96 qui est une seconde phase du dialogue politique mais à un niveau plus sensible et où quelquefois les sanctions sont envisagées. Nous suivons également la situation politique et sécuritaire dans les États membres des ACP, la situation au niveau de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme. Nous en rendons compte aux organes compétents, à savoir le comité des ambassadeurs, le conseil des ministres et, éventuellement, aux chefs d'États. Par ailleurs, je m'occupe également du fonctionnement d'un certain nombre d'institutions, particulièrement de l'Assemblée parlementaire paritaire. Je prépare les réunions et je suis la mise en œuvre des résolutions adoptées par cette institution. Le deuxième volet qui est le développement humain est lié à la gestion d'un certain nombre de projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, des technologies, de la recherche, de la culture, de la migration et bien d'autres. Dans le contexte actuel, ce travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du développement durable adoptés par la communauté internationale en septembre de l'année dernière.

LDB : Quelle différence existe-t-il entre être ambassadeur du Congo dans un autre pays et le fait d'évoluer dans une institution comme l'Union africaine ou encore aujourd'hui aux ACP ?

LEO : C'est un privilège pour moi d'avoir travaillé à la fois au pays au ministère des Affaires étrangères et à la présidence, pour le pays dans le cadre d'une ambassade à Addis-Abeba où j'étais conseiller et puis comme ambassadeur en Afrique du Sud et pour l'Afrique en général au niveau de l'OUA/Union africaine et aujourd'hui pour les ACP. C'est une expérience



L'ambassadeur Léonard-Emile Ognimba

enrichissante. À chaque niveau existent des points de convergence et de divergence. À l'OUA/UA, je m'occupais essentiellement des questions africaines et de la relation entre l'Afrique et les autres continents. Au niveau de l'ambassade, je m'occupais de la promotion de la politique du pays et de la coopération avec l'État où j'étais accrédité. Les domaines d'intervention sont différents. Au niveau de l'OUA, j'avais un éventail plus large, ce qui m'a d'ailleurs permis de visiter la quasi-totalité des cinquante-quatre États de l'UA. J'effectuais également des missions en Europe et aux États-Unis pour promouvoir la cause de l'Afrique. J'ai été souvent dans des zones de conflit comme la Somalie, le Burundi, dans les moments les plus difficiles, en Sierra Leone et au Libéria, entre autres. En revanche, au niveau de l'ambassade, on est beaucoup plus sédentaire. On promeut la politique de son pays à partir d'un poste bien défini. La charge du travail est donc moindre. Aujourd'hui, après cette expérience dans une ambassade, je ressens encore la charge d'une institution internationale. C'est d'autant plus lourd que dans les ACP, nous avons non seulement

l'Afrique mais aussi les Caraïbes et le Pacifique. C'est donc plus de travail et beaucoup de rigueur car il y a une forte attente en terme de résultats. Je représente la région de l'Afrique centrale, mais je ne peux pas dire que je ne représente pas le Congo. C'est mon pays d'origine qui a soumis la candidature à ce poste. Il existe donc un lien je dirais naturel, qui reste avec mon pays, en dehors du fait que je suis un fonctionnaire international.

LDB : Les pays ACP sont en train de réfléchir aujourd'hui sur le fait de comment repositionner le groupe afin de répondre aux défis du développement durable. En tant que sous-secrétaire chargé du développement humain, comment entrevoyez-vous ce repositionnement stratégique ?

LEO : C'est une question importante. Repositionner les ACP équivaut à revoir toute la philosophie qui a prévalu à la mise en place de cette institution, revoir sa vision, ses missions et ses priorités. Tout ceci dans un contexte où l'accord de partenariat appelé « l'Accord de Cotonou » tire à sa fin en 2020. Une réflexion a été engagée pour tracer de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives. Que sera le groupe ACP dans un futur proche, c'est-à-dire au-delà de 2020 ? Quelle sera sa relation avec son partenaire immédiat, à savoir l'Union européenne ? La réflexion a été engagée à notre niveau par un groupe de travail d'ambassadeurs qui a été présidé par l'actuel secrétaire général le Dr Gomes. Le groupe a produit un rapport. Nous attendons un deuxième rapport qui sera présenté par le groupe d'éminentes personnalités qui a été mis en place. D'une manière ou d'une autre, ces deux rapports, essentiellement celui des éminentes personnalités, seront soumis à l'examen du huitième sommet des chefs d'États qui se tiendra en Papouasie-Nouvelle Guinée au mois

de mai et de juin de cette année. Le thème central du sommet portera sur le repositionnement des ACP pour répondre aux objectifs du développement durable. Il s'agit, en définitive, de faire la nécessaire évaluation de l'impact qu'a eu le partenariat Afrique/Union européenne et, au-delà, sur la coopération intra ACP. L'objectif stratégique d'éradication de la pauvreté sur lequel s'articulent tous les autres objectifs n'a pas été atteint. Au-delà de la nécessité de repositionner le groupe, il s'agit donc de revisiter les différentes stratégies qui ont été mises en place pour éradiquer la pauvreté. Il faudrait aussi réfléchir aux relations entre l'Union européenne et les ACP dans un contexte international nouveau, celui de la mondialisation, de l'élargissement de l'Europe et de l'apparition des pays émergents, entre autres au niveau de la coopération intra ACP, ressouder le groupe afin qu'il ait une voix qui porte, coopérer avec d'autres groupes comme les BRICS pour consolider la coopération avec des pays. L'Union africaine sera également un partenaire important car dans la réflexion qui a été engagée sur l'avenir des ACP, il existe un fort penchant pour la régionalisation.

LDB : Vous avez participé au dernier sommet de l'Union africaine pour parler notamment des futurs domaines stratégiques des pays ACP. Quels sont ces domaines ?

LEO : Le premier et le plus important c'est l'éradication de la pauvreté. C'est le domaine capital d'où découlent tous les autres. Mais il existe d'autres domaines d'importance mondiale : le changement climatique, toutes les questions liées au développement, c'est d'ailleurs l'une des raisons d'être des ACP, la migration, pour ne citer que ceux-là.

Patrick Ndongidi

ANVERS

Une conférence internationale consacrée à Patrice Lumumba

Le colloque, intitulé « The Iconography of Lumumba and the Work of Raoul Peck », se déroule du 17 au 19 février à l'université d'Anvers.

Le réalisateur Raoul Peck sera le principal orateur de cette conférence internationale bilingue. D'autres orateurs prestigieux interviendront lors de ce colloque international et interdisciplinaire qui rend hommage à l'œuvre du cinéaste renommé Raoul Peck et examine l'iconographie de Patrice Lumumba, à la fois dans les films de Peck et dans d'autres expressions artistiques. La figure de Patrice Lumumba, explique-t-on, oscille entre diabolisation et béatification. Néanmoins, note-t-on, l'espace entre ces deux pôles opposés a été approprié par différentes expressions artistiques, comme la peinture, la musique, la photographie, le théâtre et le cinéma. « L'avenir est mort avec le prophète », proclame Peck dans Lu-

mumba, la mort d'un prophète, sorti en 1992. Néanmoins, expliquent les organisateurs, l'image de Lumumba, son projet inabouti et l'impossibilité d'enterrer son corps jettent une ombre sur le présent. Raoul Peck et d'autres artistes saisissent ces spectres par sa réceptivité à la mémoire et à la souffrance inscrite sur le corps de Lumumba et sur l'histoire du Congo. Ainsi, la conférence rassemblera des chercheurs et artistes qui travaillent autour de l'iconographie de Lumumba et/ou l'œuvre cinématographique de Raoul Peck. La conférence abritera également une exposition et une rétrospective de l'œuvre de Peck.

Des intervenants congolais

Des scientifiques et artistes congolais prendront également part à la conférence. Ainsi, le Pr Tunda Kitenge Ngoy de l'université du Botswana interviendra sur le thème « Poétique de la révolte incarnée par Patrice Lumumba dans Une

Saison au Congo d'Aimé Césaire ». Son analyse d'Une Saison au Congo, paru en 1966, portera sur la situation de parole, c'est-à-dire « le contenu linguistico-sémantique pour ainsi mieux dégager la poétique de la révolte qui caractérise cette œuvre dramatique laquelle est incarnée par le personnage de Lumumba, modèle référentiel du personnage historique ». Tunda Kitenge-Ngoy enseigne les littératures francophones et la langue française à l'université du Botswana. Ses recherches portent principalement sur les littératures francophones d'Afrique, du Maghreb et des Antilles.

L'intervention de Donatien Dibwe dia Mwembu de l'université de Lubumbashi portera sur « Lumumba dans la mémoire populaire de Lubumbashi » au Katanga, province dans laquelle a été assassiné Patrice Lumumba. L'orateur voudrait montrer que la représentation de Lumumba est une et diverse, objec-

tive et subjective selon les individus, les époques, l'espace, les préoccupations et les intérêts du moment. Elle a donc varié dans le temps et dans l'espace. De la diabolisation (assassin et communiste), explique l'orateur, Lumumba a été proclamé héros national (sanctification) par le président Mobutu, puis oublié et enfin ressuscité dans la mémoire collective nationale sous le règne de Laurent-Désiré Kabila. Donatien Dibwe dia Mwembu est docteur en histoire (université Laval, Québec). Il est professeur d'histoire au département des sciences historiques et directeur scientifique de l'Observatoire du changement urbain de l'université de Lubumbashi (RD Congo). Depuis 1990, il s'intéresse à l'histoire sociale, particulièrement aux cultures populaires urbaines. En collaboration avec Bogumil Jew-siewicki (Université Laval, Québec), il anime le projet Mémoires de Lubumbashi.

Pour sa part, l'historien Ernest

Kiangu parlera de « Lumumba, entre histoire (30/06/1960) et mémoire (17 janvier 2015) ». Sindani Ernest Kiangu est professeur d'histoire à l'université de Kinshasa. À travers le projet Patrimoine filmé de la RDC, il s'emploie à mettre en place une approche méthodologique appropriée à l'utilisation des films comme sources de l'histoire. Son champ de recherche est l'Histoire sociale, avec comme focus les identités (régionales et ethniques), la mobilisation populaire, la traite négrière et la mémoire. Il les étudie à travers la rébellion muleliste, le combat de Mgr Comboni dans la vallée du Nil et l'histoire récente des États-Unis. Le Pr Zana Etambala interviendra sur le thème « Lumumba dans la poésie ». Zana Etambala est professeur à l'université catholique de Louvain et travaille également au Musée royal d'Afrique centrale.

P.Nd.

MUSIQUE

Le nouveau single de Teddy Benzo en futuring avec Fredy Massamba déjà disponible

Le single comporte un seul titre intitulé «Ni bo twena», mots en dialecte Lari qui veut dire : c'est comme cela que nous sommes. Le produit est un featuring de Teddy Benzo, une des étoiles montantes du rap congolais, avec Fredy Massamba, talent RFI, pionnier de l'afro soul congolais.

Produit par la maison Belle rage music production basée dans la ville de Pointe-Noire, ce single qui a déjà été présenté à Brazzaville la semaine dernière est un extrait du prochain album de Teddy Benzo qui sortira cette année. L'artiste signera là son deuxième opus après le premier sorti l'année dernière intitulé «Illégal» dont les deux titres phares, à savoir «Mwana Mboka» (l'enfant du pays) et «Ange ou démon» sont toujours au top.

«Ni bo twena» est un mélange de rap et de l'afro soul riche en sons. Il est chanté en français, lingala, kituba et lari. Une salade de langues dans laquelle Teddy Benzo, surnommé Mwana Mboka, affirme son

identité musicale, ses valeurs artistiques et les relations extra-artistiques qu'il entretient avec son «frère» artiste Fredy Massamba, le Congolais à la voix chaude et berçante résidant à Bruxelles (Belgique) très sollicité actuellement. Dans ce single, Teddy Benzo prône aussi les valeurs d'unité et de rassemblement, le retour au Mbongui ainsi que la préservation «des valeurs incommensurables de l'Afrique».

Le clip de ce produit tourné à Ndji-Ndji (autre nom de Pointe-Noire) a l'ambiance des quartiers populaires tels que mbota et ceux du secteur grand marché. Le single dont la promotion dans cette ville a été lancée le 16 février sera présenté le week-end prochain à Dolisie.

À la question de savoir pourquoi avoir opté pour les sites de téléchargement, Bakus El Maestro, manager de Teddy Benzo, a expliqué : «Nous avons préféré commencer par les sites de téléchargement pour permettre à ceux de l'étranger de se procurer rapidement le produit et



Teddy Benzo et Fredy Massamba

de toucher plus de monde. Cela nous permet aussi de suivre l'évolution du single, de savoir comment il est apprécié des internautes et d'être fixé sur le nombre de personnes qui ont vu le clip. Aujourd'hui, nous

savons par exemple qu'Ange ou démon, un des titres phares de l'album Illégal posté le 12 octobre dernier a déjà enregistré 530482 vues à Abidjan. C'est vraiment une satisfaction pour nous».

Notons que le titre «Ange ou démon» raconte l'histoire vraie d'une jeune fille qui, trompée par un pasteur irresponsable, finit par mourir en tentant de se débarrasser d'une grossesse. C'est une véritable leçon de morale aux jeunes filles qui se fient aux apparences et se laissent duper par de bons parleurs qui leur promettent monts et merveilles. L'artiste dénonce aussi le comportement de certains hommes qui profitent de leur bonne situation sociale pour abuser des filles défavorisées. Bakus El Maestro a informé de la production de Teddy Benzo au festival Afropolitan, qui se déroulera du 15 au 20 août à Cotonou au Bénin. Les habitants de cette ville auront donc le plaisir de goûter à son répertoire. Après Ni bo twena, Mwana Mboka et Fredy Massamba envisagent la réalisation d'un projet d'album commun pour mieux servir les fans et tous les amoureux du rap et de l'afro soul congolais.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CINÉMA

L'espace culturel Yaro ouvre son année culturelle par la projection d'un film culte

«Hair», projeté le 16 février à Loandjili dans la ville océane, est un film américain réalisé par Milos Forman. Le film est l'adaptation de la comédie musicale éponyme de Jerome Ragni, James Rado et Galt MacDermot des années 1960.



Le film Hair de Milos Forman Crédit photo«DR»

La comédie musicale de 2h 01mn réalisée en 1979 va rencontrer un énorme et improbable succès, délaissant tous les clichés et structures du genre et s'attaquant de front à deux phénomènes de société liés à l'époque : le mouvement hippie et la guerre du Viet Nam.

Cette adaptation intervient alors que ces deux phénomènes appartiennent au passé. Les premiers projets remontaient pourtant à l'époque où la comédie était encore sur scène à Broadway mais n'avaient pas abouti. George Lucas, par exemple, préféra se consacrer à American Graffiti qui lui tenait plus à cœur. Chef d'œuvre du genre, une ode à la liberté,

l'amour, l'amitié au pacifisme sur fond de guerre du Viet Nam que le public va suivre en ouverture de l'année culturelle à l'Espace culturel Yaro, à Loandjili, dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire. Enfant de la guerre, Milos Forman perd ses parents, déportés à Auschwitz. Il est alors élevé avec ses frères par le reste de sa famille. Il étudie le cinéma à l'Académie de musique et d'art dramatique de Prague et réalise son premier long métrage en 1963, L'AS de pique. Dans les années 1970, Milos Forman quitte l'Europe pour les États-Unis. Dans ce pays d'adoption, il va recevoir plusieurs Oscars dans divers films.

Hervé Brice Mampouya

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

La 4^e session ordinaire s'ouvre ce 17 février

Le Conseil départemental et municipal de la capitale économique annonce l'ouverture de sa 4^e session ordinaire dite « budgétaire » ce mercredi dans la salle de mariage de l'Hôtel de ville.



Une vue de la mairie de Pointe-Noire Adiac

Dix jours durant, les élus locaux plancheront sur dix affaires dont l'examen et l'adoption du programme d'investissements exercice 2016, l'examen et l'adoption du projet de budget, exercice 2016, l'examen et adoption du projet de délibération portant sur la dénomination des voies dans le port Autonome de Pointe-Noire ainsi que les divers.

La cérémonie d'ouverture des travaux de la 4^e session ordinaire consacrée à l'examen et l'adoption du budget exercice 2016 sera patronnée par le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo.

Sont conviés à la cérémonie d'ouverture le représentant de l'État, les honorables députés et vénérables sénateurs présent dans la ville océane, les membres du bureau exécutif du conseil, le sous-préfet et le maire de tchiamba-Nzassi, les administrateurs maires et secrétaires des arrondissements, les conseillers départementaux et municipaux, les autorités militaires et civile ainsi que d'autres responsables des administrations publiques. Les travaux de la 4^e session ordinaire dite budgétaire du Conseil départemental et municipal prendront fin le 26 février.

Charlem Léa Legnoki

DIABLES ROUGES

Pierre Lechantre publie la liste des 24 joueurs locaux présélectionnés

Le stage qui a débuté le 16 février (pour terminer probablement le 20 février), permettra aux joueurs locaux de faire parler leur talent afin de gagner une place dans la première sélection de Pierre Lechantre, le successeur de Claude Le Roy.

9- LOUSSOUKOU NGOUALA Junior (Diabes noirs)
10- KANGOU Bermajin (Diabes noirs)
11- KIFOUNIA NGOUAMA (Cara)

Le nouvel entraîneur des Diabes rouges va, à coup sûr, compléter sa liste des Diabes rouges sélectionnés pour la double confrontation de mars contre la Zambie par quelques joueurs locaux. Il a présélectionné 24 joueurs qui ont débuté leur stage le mardi au Complexe sportif de Kintélé probablement jusqu'à samedi prochain. Sur cette liste des joueurs présélectionnés par le nouvel entraîneur figurent les joueurs connus et les moins connus en sélection. Parmi les anciens, quatre seulement ont été à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en Guinée Equatoriale. Il s'agit de Sagesse Babelé, Davy Dimitri Bissiki Magnokélé, Cosme Antoni Mavoungou et Pavhel Ndzila.

Merveil Ndockyt, Junior Makiessé, Moïse Nkounkou et Carof Bakoua avaient, quant à eux, réussi à faire une place en sélection après les prestations convaincantes avec les U-23. Raison pour laquelle, ils étaient souvent sélectionnés pendant les éliminatoires de la CAN Gabon 2017. Les autres comme Issambet Saïra, Kibamba, Kaya Makosso Faites Prévu n'ont pas pu aller au-delà de leurs ambitions. Ils ne s'arrêtaient souvent qu'à l'étape de la présélection. L'occasion leur est donnée pour taper dans l'œil du sélectionneur dans l'optique de la double confrontation de mars prochain contre la Zambie en éliminatoires de la CAN 2017.

La sélection n'étant pas réservée aux mêmes, quelques joueurs auront la mission de justifier la confiance que Pierre Lechantre a porté en eux. La Jeunesse sportive de Poto-Poto est alors l'équipe la plus gâtée. Ses attaquants les plus prolifiques ont été retenus notamment Guy Carel Mbenza (6 buts en huit matches de championnat) et Benny Boliko (5 buts en 9 matches). Guy Chancy Danga (4 buts après 9 journées du championnat) a lui aussi gagné sa place dans la première présélection des joueurs locaux de Lechantre. Noble Engo-Goro, le



Moïse Nkounkou (balle aux pieds) et Sagesse Babelé (en arrière plan), présélectionnés (photo Adiac)

gardien de JSP est mis en concurrence avec Mongondza et Ndzila les plus en forme au niveau national.

Auteur d'une prestation remarquable face aux Diabes noirs, le Stellien Giovanni Ipamy a été retenu ainsi que le Diablotin Bermajin Kangou (5 buts en 8 matches du championnat disputé par les Diabes noirs).

La liste des présélectionnés

- 1- MONGONDZA Wilfrigon (Diabes noirs)
- 2- NDZILA Pavelh (Etoile du Congo)
- 3- ENGO- GORO Noble (Jeunesse sportive de Poto-Poto)
- 4- EPAKO Ledon (AC Léopards de Dolisie)
- 5- BAKOUA Carof (AC Léopards de Dolisie)
- 6- MAGNOKELE BISSIKI Dimitri (AC Léopards de Dolisie)
- 7- BABELÉ Sagesse (Diabes noirs)
- 8- DIAFOUKA Guelord (Diabes noirs)

- 12- MPOUTOU Dia Hasser (Interclub)
- 13- NDOCKYT Merveil (AC Léopards de Dolisie)
- 14- MAKIESSÉ Junior (AC Léopards de Dolisie)
- 15- NKOUNKOU Justalain Moïse (AC Léopards de Dolisie)
- 16- IPAMY Giovanni (Etoile du Congo)
- 17- ISSAMBET NGASSAMA Saïra (Etoile du Congo)
- 18- BOLIKO Benny (Jeunesse sportive de Poto-Poto)
- 19- MBENZA Guy (Jeunesse sportive de Poto-Poto)
- 20- ATONI MAVOUNGOU Cosme (Diabes noirs)
- 21- DANGA Guy Chancy (Jeunesse sportive de Poto-Poto)
- 22- KIBAMBA Baron (AC Cheminots)
- 23- KAYA- MAKOSSO Faites Prévu (Carpe)
- 24- OBAMBO Alexandre (AS Cheminots)

James Golden Eloué

LA DJIRI CUP

La 3^e édition sourit au CNFF

En s'imposant 1-0 face au Centre d'Etudes et sport La Djiri en finale de la 3^e édition de la Djiri cup, le Centre national de formation de football a détrôné la sélection U-17 du Gabon, vainqueur de la 2^e édition

Le CNFF remporte son deuxième titre de la compétition grâce au but inscrit sur coup franc par Langa. La sélection du Gabon, battue en demi-finales 0-2 par le CNFF, a pu sauver son honneur sur le podium grâce à sa brillante victoire 3-0 sur l'Entente sportive Maizières de Metz en France. La présence de ce centre de formation de Metz a donné une autre dimension au tournoi qui regroupe les moins de 17 ans des centres de formation. Cette fois, la compétition a pu atteindre la barre de 9 à la grande satisfaction du président de la Fondation Rêves de Gosses, Dieudonné Benito Amouzoud.

« Nous en sommes à la 3^e édition. De quatre, nous sommes passés à 9 équipes. Il y a une équipe de France qui est arrivée, les Maizières. Le Centre de formation Joël Tiehi de la Côte d'Ivoire était présent tout



La joie des pensionnaires du CNFF après leur 2^e titre (Photo Adiac)

comme la sélection du Gabon qui vient pour la 2^e fois. Il y a eu également une sélection de Dolisie MNS et trois équipes de la RDC : la Renaissance, le Centre de formation Ujana

et le Centre de formation Audace. L'année prochaine, nous aurions certainement un peu plus », a-t-il commenté. Et d'ajouter. « A travers ce tournoi, nous voulons sa-

luer la formation. Il faut que nous ayons un maximum de centres de formation pour

que nous ayons une hiérarchisation dans toute la filière du football. Malheureusement, nous peinons à structurer nos centres de formation. C'est déjà bien. »

Au terme de la compétition, les organisateurs se sont engagés à offrir dix bourses d'études et de formation aux jeunes joueurs dont l'âge varie de 12 à 14 ans. Levy Mendome, un jeune joueur de la sélection du Gabon a été plébiscité meilleur joueur du tournoi pendant que Rivany Eyoka du CESD remportait le prix du meilleur buteur avec quatre réalisations. Le MNS de Dolisie a été la révélation du tour. « Nous avons une mention particulière à ce centre de Dolisie qui a amené des jeunes enfants de 12 à 13 ans. Ils ont joué sans complexe contre les plus âgés qu'eux », a commenté Benito Amouzoud.

Le classement issu de cette 3^e édition place le CNFF en tête suivi du CESD et de la sélection U-17 du Gabon. Les Maizières de Metz sont quatrième devant le Centre de formation Joël Tiehi, Audance, Renaissance et Ujana de la RDC. Le MNS termine à la 9^e place.

J.G.E.